

Pour ou contre la peine de mort?

Par **LacunA**, le **15/03/2004** à **09:18**

bonjour à tous

suite à un post à propos de l'affaire Dutroux m'est venue une idée: êtes vous pour ou contre la peine de mort? si oui pourquoi? si non pourquoi aussi?!

Je vais inaugurer  Image not found or type unknown

Moi je suis pour mais avec des réserves. Je ne pense pas que l'on peut se permettre de condamner à mort un Homme si l'on n'est pas sûr à 200% qu'il est l'auteur des crimes, et ben entendu il faut que les crimes en question soient d'une extrême gravité. Mais il reste le problème du doute: rares sont les procès où l'on sait avec certitude qui est l'auteur du crime. L'on risque aussi de se voir confronté à des bavures: jugements rendus à la légère, enquête policière bâclée (je ne critique pas les juges et policiers, mais ça peut arriver...)

Donc voila, je suis réservée sur la question. Mais je suis vote pour mais avec réserve car certains crimes méritent une sanction vraiment capitale (je dis pas non plus que la prison à perpet c'est rien, mais le risque d'évasion existe): en reprenant l'affaire Dutroux, là oui c'est la chaise électrique qu'il mérite, non je dirai même la loi du Talion...

enfin c'est juste mon avis, si quelqu'un arrive à me faire changer de position, qu'il argumente bien!  Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **15/03/2004** à **10:54**

Je suis de l'avis de LacunA.

Pour moi la peine de mort devrait être réinstituée. Mais bien entendu **il faut qu'elle soit strictement encadrée: pour moi du moment qu'un doute subsiste elle ne devrait pas être employée. De plus je la limiterai qu'à certains crime vraiment inhumain: pédophilie, meurtrier multi récidiviste, etc...**

Il y a des cas où l'individu est "irrécupérable", dans ce cas pourquoi le garder? Ce que je vais dire est cruel et très froid, mais ce type de poids mort pèse à la société: en prison il est "nourit logé blanchi" aux frais de l'Etat (je précise ne pas être un sympathisant FN ) Image not found or type unknown et accessoirement de nos impôts.

Une peine se doit d'être en priorité rééducative or pour ces cas il n'y a rien à faire... La peine a aussi un rôle éliminatoire en principe, ne l'oublions pas! La société doit se

protéger, et faire un exemple.

Pour ceux qui disent que l'attente dans les couloir de la mort provoque un stress inhumain contraire aux droits de l'homme, je répondrai qu'un séjour à perpétuité provoque un stress encore pire car on ne sait pas avec certitude comment ça va finir. De plus le traitement subit en prison par les personnes qui ont commis ces crimes est généralement lui même inhumain.

On parle souvent de droit des délinquants, mais pense t'on seulement aux victimes? Les dommages et intérêts perçus peuvent être aussi énormes que l'on veut remplacent ils un parent? La mort du coupable n'aurait pas un effet réparateur je l'admet, mais ça aide à faire le deuil, et surtout ça prévient la récidive, et donc de la douleur à une autre famille.

Voilà c'est mon avis, c'est un peu radical, mais maintenant ça n'engage que moi. Si quelqu'un veut argumenter dans un autre sens je suis tout à fait disposé à l'écouter. [/color]

Par **Ha.Ou**, le **15/03/2004** à **11:03**

hello

Absolument contre la peine de mort. Et pour plusieurs raisons!
D'une part, rien ne justifie qu'on fasse subir à une personne, aussi coupable soit-elle, la chose pour laquelle on la condamne, c l'absurdité meme!

Ensuite, ça ne fait pas avancer les choses: les pays qui pratiquent la peine de mort ne se portent pas mieux, niveau criminalité, que ceux qui ne la pratiquent pas! Les prisons ne sont meme pas désengorgées -considération matérielle mais...-!!

Et puis si le souci est véritablement de mettre hors d'état de nuire une personne extrêmement dangereuse, c la perpétuité qu'il faut réformer, arreter les peines de sureté, les remises de peine, au profit d'une véritable perpétuité!

Enfin, moralement, la peine de mort est inadmissible -du moins en ce qui me concerne-, mais ça a déjà été souligné: les cas d'erreur judiciaire deviennent irréparables, les cas de repentir ne sont meme plus envisageables...

Enfin bref, pour moi ce n'est vraiment pas une solution qui mérite d'etre considérée!

Par **LacunA**, le **15/03/2004** à **14:39**

[quote="Ha.Ou":2m7jgc9z]Enfin, moralement, la peine de mort est inadmissible[/quote:2m7jgc9z]

Et tuer des enfants, assassiner plusieurs personnes (même une seule), torturer, violer, des enfants, des femmes, des hommes... TU TROUVES CA ADMISSIBLE?

imagine que la personne qui t'es la plus chère se fasse assassiner dans des conditions atroces, se fasse violer, torturer, et je ne sais quoi d'encore plus inhumain. Tu te dirai... "le

pauvre barbare... il va être tué". Pour ma part, si quelqu'un tuait dans des conditions pareilles les personnes qui me sont chères, je ne souhaiterais qu'une chose: sa mort. Je ne vois pas pourquoi on laisserait le droit de vivre à de tels monstres.

Je suis d'accord pour dire que les criminels ont également des droits à revendiquer, mais ont-ils pensé que les personnes à qui ils faisaient subir de tels sévices avaient elles aussi des droits?

[quote="Ha.Ou":2m7jgc9z]les pays qui pratiquent la peine de mort ne se portent pas mieux, niveau criminalité, que ceux qui ne la pratiquent pas! Les prisons ne sont même pas désengorgées -considération matérielle mais...-!!
[/quote:2m7jgc9z]

oui enfin le problème est ailleurs... si on instaurait la peine de mort simplement pour désengorger les prisons ça serait un peu débile..

Par **Ha.Ou**, le **15/03/2004 à 16:05**

[quote="LacunA":3fwkhycd][quote="Ha.Ou":3fwkhycd]Enfin, moralement, la peine de mort est inadmissible[/quote:3fwkhycd]

Et tuer des enfants, assassiner plusieurs personnes (même une seule), torturer, violer, des enfants, des femmes, des hommes... TU TROUVES CA ADMISSIBLE?

imagine que la personne qui t'es la plus chère se fasse assassiner dans des conditions atroces, se fasse violer, torturer, et je ne sais quoi d'encore plus inhumain. Tu te dirais... "le pauvre barbare... il va être tué". Pour ma part, si quelqu'un tuait dans des conditions pareilles les personnes qui me sont chères, je ne souhaiterais qu'une chose: sa mort. Je ne vois pas pourquoi on laisserait le droit de vivre à de tels monstres.

Je suis d'accord pour dire que les criminels ont également des droits à revendiquer, mais ont-ils pensé que les personnes à qui ils faisaient subir de tels sévices avaient elles aussi des droits?

[quote="Ha.Ou":3fwkhycd]les pays qui pratiquent la peine de mort ne se portent pas mieux, niveau criminalité, que ceux qui ne la pratiquent pas! Les prisons ne sont même pas désengorgées -considération matérielle mais...-!!
[/quote:3fwkhycd]

oui enfin le problème est ailleurs... si on instaurait la peine de mort simplement pour désengorger les prisons ça serait un peu débile..[/quote:3fwkhycd]

d'une part je n'ai jamais prétendu que la peine de mort avait pour but de désengorger les prisons!!!

ensuite, c'est bien ce que je dis...les actes de violences sont inadmissibles, quels qu'ils soient et surtout les plus barbares. Alors, si je vous suis, c'est parce qu'ils sont inacceptables qu'il faut les infliger??? car tuer une personne une personne de façon volontaire est bien acte de violence! ceux qui commettent ces atrocités n'ont aucune excuse, et ceux qui punissent le mal par le mal...encore moins!

Par **Yann**, le **15/03/2004** à **16:30**

:schoking: Je ne suis pas d'accord, dans certaines hypothèse la violence est un mal nécessaire. D'ailleurs l'Etat lui même ne se définit il pas comme le monopole de la violence :wink:

légitime? Et sur ce point personne ne peut me contre dire (à moins de vivre avec Casimir Image not found or).

:idea:

Image not found C'est pourquoi je limiterai la peine de mort à certaine hypothèse: lorsqu'il n'y a pas :evil:

de doute (et qu'on ne me réponde pas qu'il y a toujours un doute Image not found), à certains crimes vraiment extrêmes, et dans le cas où une peine "ordinaire" ne serai pas suffisante et ne pourrai remplir son rôle éducatif. Il existe vraiment des cas "irrécupérable", et pour eux je n'aurai pas de pitié.

Je n'ai pas la prétention de dire que c'est la solution ultimes à tous les maux de la société, je ne suis pas assez stupide pour croire que ça ferra chuter le taux de criminalité, désengorgera les prisons, ou autre... Mais il y a des personnes qui (hélas) ne comprennent que la violence et la loi du plus fort, pour eux la société doit montrer qu'elle est la plus forte.

Par **jeeecy**, le **15/03/2004** à **17:54**

tout d'abord je voudrais préciser que ce débat est très engagé et donc pour qu'il se passe dans les meilleures conditions possibles il sera fortement surveillé pour éviter tout débordement

en effet le principe d'un débat est de partager ses idées même si celles-ci sont totalement différentes. Pour cela ne vous énervez pas sur votre clavier ca ne sert à rien.

Voila une fois cela dit je suis également pour la peine de mort.

[quote="Ha.Ou":2emd9wrt]Et puis si le souci est véritablement de mettre hors d'état de nuire une personne extrêmement dangereuse, c la perpétuité qu'il faut réformer, arreter les peines de sureté, les remises de peine, au profit d'une véritable perpétuité![/quote:2emd9wrt]

Justement ce que tu nous dit est une utopie

crois tu réeement plus humain et digne d'être enfermé dans une pièce de 5 mettres carrés jusqu'à la fin de ces jours?

Personnellement je pense que la peine de mort est même une peine plus gentille que ce que

tu proposes.

Cela dit le problème de cette peine est que si elle n'est pas encadrée par des conditions strictes il y a des débordements importants qui en découlent (cf aux Etats-Unis)

conclusion : je suis pour le rétablissement de la peine de mort en France à des conditions ultra-strictes

Par **Ha.Ou**, le **16/03/2004** à **10:13**

:)

hello, oui effectivement c un débat très engagé, mais bon, essayons qd mm de débattre Image not found or type

[quote="Yann":2dgvq6a]:idea: C'est pourquoi je limiterai la peine de mort à certaine hypothèse: lorsqu'il n'y a pas de doute (et qu'on ne me réponde pas qu'il y a toujours un doute evii

Image not found), à certains crimes vraiment extrêmes, et dans le cas où une peine "ordinaire" ne serai pas suffisante et ne pourrai remplir son rôle éducatif. Il existe vraiment des cas "irrécupérable", et pour eux je n'aurai pas de pitié.[/quote:2dgvq6a]

yann, ou places tu la frontière entre un crime "extrême" et un autre qui ne l'est pas? qu'est ce qu'une peine "ordinaire", en instituant la peine de mort, celle-ci ne risque-t-elle pas de devenir LA peine "ordinaire"? ensuite idem pour le cas "irrécupérable": comment le définir?? ce sont des notions beaucoup trop subjectives pour être à la base de la peine de mort.

jeecy, tu disais: "personnellement, je pense que la peine de mort est plus gentille que ce que tu proposes"
justement, tout est subjectif...

ensuite, yann faisait également référence au rôle éducatif de la sanction: la peine de mort n'a jamais su remplir ce rôle, la criminalité n'est pas moins forte dans les pays qui la pratiquent!

Tout ça pour dire que, si encore la peine de mort avait des effets concrets sur le bien-être de la société, moins de crimes, davantage de sécurité...on pourrait mettre les aspects "moraux" et les convictions de chacun au placard et ne garder que les résultats pratiques. Mais, nous savons que de toute façon la peine de mort n'est pas à la hauteur de ce que devrait être sa mission, alors entre deux maux, autant choisir le moindre, et rester cohérent: tuer les coupables des crimes les plus odieux, n'empêchent pas ces crimes d'être commis, à quoi bon, comme je le disais déjà, infliger à qq'un la chose pour laquelle on la condamne??

Enfin les posts que je lisais plus hauts, faisaient référence à une peine de mort "strictement shock

encadrée" Image not found Sous-entendez vous que ds les pays où elle est pratiquée -je pense, à

certaines Etats fédérés, bien sur- elle ne l'est pas??

Derrière la justice qui est rendue quotidiennement, il a des hommes qui jugent, selon leur conviction. Instaurer la peine de mort, reviendrait à laisser entre les mains d'hommes le droit de vie ou de mort sur d'autres hommes! Qui honnêtement peut prétendre pouvoir exercer ce droit objectivement?

les juges n'échappent pas à ce qu'on appelle "l'intime conviction" et parfois celle-ci est faussée, elle n'est pas infaillible, et les formations collégiales ne changent rien à ça. Sans compter que dans un pays, où les médias jouent un rôle important, il est encore plus difficile de rester objectif!

au moins les peines d'emprisonnement revêtent le caractère réversible de la sanction, qui vient équilibrer le jugement fondé sur l'intime conviction des hommes, parce cette intime conviction est, par définition, subjective!

instaurer une sanction irréversible, rendue selon la volonté de qq'uns, ça me paraît

vraiment...très dangereux, ne serait-ce qu'eu égard aux pressions susceptibles d'être exercées!

enfin, je vais qd mm arrêter là, ms je mentionne qu'apparemment les votes sont partagés, pk

alors suis je la seule à défendre ma position? vous pourriez m'aider les autres qd

mm!

Par Yann, le 16/03/2004 à 10:31

:wink:

C'est vrai que t'es la seule à te défendre. En même temps vu le nombre de votes à

l'heure actuelle je ne suis pas sur que ce soit représentatif de quoi que ce soit. Aller

les autres un peu de courage

Pour en revenir au débat c'est vrai que je n'ai pas défini les notions que j'emploie, mais je suis persuadé que c'est faisable. Pour moi la peine de mort doit rester une solution ultime à n'employer qu'en dernier recours quand toutes les autres ont montré leurs limites: multirécidivistes, psychopates, etc... Ces gens sont ce que je qualifie d'"irré récupérables". Ce n'est pas subjectif comme critère pour moi.

La peine de mort a un rôle éducatif plus que limité j'en conviens mais franchement un type enfermé pendant des dizaines d'années, entre 4 murs, avec très peu d'espoir de voir la sortie, ça me rendrais plus mauvais qu'à mon entrée moi, quitte à faire semblant d'aller bien pour

sortir.

Par **Ha.Ou**, le **16/03/2004** à **10:53**

[quote="Yann":1jiyjihc]La peine de mort a un rôle éducatif plus que limité j'en conviens mais franchement un type enfermé pendant des dizaines d'années, entre 4 murs, avec très peu d'espoir de voir la sortie, ça me rendrais plus mauvais qu'à mon entrée moi, quitte à faire semblant d'aller bien pour sortir.[/quote:1jiyjihc]

justement, lq je parlais de réversibilité de la sanction, je limitais celle-ci uniquement au cas d'erreur judiciaire. Il n'est pas question de libération conditionnelle au bout de 15 ans pour bonne conduite, ce à quoi, par ailleurs, je suis opposée!

si tu as violé et assassiné deux petites filles de 4 et 6 ans, que tu as été condamné à la prison à perpétuité, et que par ailleurs, aucun élément ne vient poser un doute sur ta culpabilité, pourquoi te libèrerait-on?

c'est vrai que l'emprisonnement à vie entre quatre murs peut sembler cruel ms enfin, ça me semble moins cruel que de tuer purement et simplement!

enfin, qu'un disait avoir conscience que la peine de mort ne réduisait pas le taux de criminalité, n'empêchait pas ces atrocités d'arriver, ne rééduquait pas forcément, pourquoi alors l'instaurer?? il y a d'autres moyens de montrer que la société est plus forte que les criminels.

:wink:

aie aie aie c dur de lutter seule contre tous 

Par **Yann**, le **16/03/2004** à **11:25**

:)

Courage tu t'en sorts très bien et tes arguments sont valables . Même si je ne suis pas d'accord je sais reconnaître quand une opinion différente de la mienne a de la valeur, et c'est bien ton cas. Je crois que de toute façon qu'en restant très objectif c'est le genre de problèmes où il n'y a pas de bonne ou de mauvaise solution, c'est une question de point de vue donc c'est personnel, ça dépend du vécu de chacun.

Pour ce qui est de ton exemple, ce type pour moi c'est un déchet (pardonnez moi l'expression un peu forte mais ce type d'exaction a tendance à m'énerver). Pourquoi garder ce poids mort pour la société? Il nous coute, est totalement inutile (ne me répondez pas qu'il permet de ~~éviter~~

créer des emplois de gardien de prison ) et présente un risque (évasion, meurtre de codétenu, de gardien, que sais je?). Il suffit parfois de quelques cendres mal éteintes pour

allumer un incendit. Je suis du genre à ne pas prendre de risques, qui à être un peu radical si ça s'avère nécessaire.

Mais soyons clairs je n'éprouverai aucun plaisir à condamner un homme à mort, quel qu'il soit.

Par **Ha.Ou**, le **16/03/2004** à **12:15**

:oops:

merci yann je suis flattée Image not found or type unknown

!:

hum..restons ds le sujet Image not found or type unknown

j'espère bien que tu ne prendrais aucun plaisir à condamner qq'un à mort, il ne manquerait

SHOCK.

plus que ça Image not found or type unknown

ms pour le reste c vrai que tout est une question de point de vue, et c vrai aussi que l'emprisonnement n'est pas sans engendrer qqes risques... ms tout de même n'abaissions pas l'Etat au niveau de ces barbares en pratiquant la peine de mort! et puis...les évasions et les incendies ne st pas l'oeuvre des seuls criminels extrêmes, faut il alors condamner tous les prisonniers à mort sous prétexte qu'ils pourraient s'évader ou causer un incendie?? bien sur que non!!!

on en revient à la question des conditions "strictes" d'application, la limite ne peut pas être posée de façon cartésienne: la définition des infractions qui pourraient entrer ds le cadre de la peine de mort reste très risquée pcq elle ne saurait être claire:

"crimes d'une exceptionnelle gravité ou revêtant un caractère inhumain" en terme concret qu'est ce ça couvre??? la subjectivité reprend alors le dessus; un exemple, dans certains pays, voler est un crime passible, vous le savez, de mutilation, dans d'autres pays, voler est un délit, et encore on ne considère pas les circonstances aggravantes...tout ça pour dire que, dans l'absolu, ce qui pourrait paraître inhumain ou extrême pour les uns seraient simplement "mauvais" voir "pathologique" pour d'autres et ne saurait justifier la peine de mort!

un peu d'ailleurs comme la définition d'un crime de guerre, ou de la haute trahison, personne ne peut en donner une définition parfaitement cadrée et objective c'est pourquoi on ne saurait condamner à mort à ce titre, les conditions d'encadrement "strictes" ne peuvent pas être remplies au titre auquel vous l'entendez, parce que définir ces infractions est impossible.

de façon plus actuelle le problème de l'encadrement des infractions et des peines se pose concrètement avec la loi Perben II : quid de la "grande criminalité"???

alors n'en parlons pas s'agissant de la peine de mort...

dsl g peut-être était un peu confuse est longue ms là j'arrête!

Par **Yann**, le **16/03/2004** à **14:18**

T'inquiètes pas c'est pas grave, tu peux être aussi longue que tu veux tant que c'est intéressant moi ça ne me pose pas de problème!

En fait je traiterai comme extrêmes les cas que l'opinion général considère comme extrême, je m'explique il y a des crimes sur lesquels tout le monde s'accorde pour les considérer comme odieux, en effet il y a des crimes que l'on retrouve partout et qui sont jugés comme horribles partout, c'est pour ceux là que je préconise une solution radicale. Mais je ne suis pas assez expérimenté, ni assez bon juriste pour définir avec précision ces infractions, je ne suis

qu'en deuxième année 

Pour ce qui est des incidents de cellule, je ne condamne pas tous les détenus susceptibles d'en faire, uniquement les plus dangereux.

En ce qui concerne le fait d'abaisser l'Etat, je ne considère pas que l'Etat s'abaissera en se débarrassant de ces personnes. Car à l'heure actuelle la vraie perpétuité ça n'existe pas, et c'est normal, comment tenir un homme s'il n'a pas l'espoir de s'en sortir d'une manière ou d'une autre? C'est impossible et c'est à ça que servent toutes les remises de peine: éviter d'avoir des prisons remplies de fous dangereux prêts à tout pour s'évader. Un homme privé d'espoir est encore plus dangereux. Comme on ne peut avoir de vraie perpétuité même pour des crimes odieux débarrassons nous des criminels.

:wink:

Cette fois c'est moi qui suis un peu long. 

Par **Ha.Ou**, le **16/03/2004** à **16:34**

simple curiosité, peux tu me donner un exemple de crime considéré absolument partout comme "intolérable"?

par ailleurs je crois que ce à quoi tu fais référence -les actes que l'opinion générale considère à l'unanimité comme devant être condamnés- relèvent des normes du jus cogens. Et là encore, cette catégorie de normes recouvrent bcp de choses et suscitent qqes divergences, par exemple, l'usage de la force armée pour s'introduire ds les affaires propres d'un Etat, ou encore l'usage de la torture, la communauté internationale étant divisée sur la définition et le champ d'application de ces normes!

en d'autres termes, si je te suis, pour légitimer la peine de mort, il faudrait créer une sorte super-jus cogens mais c'est impossible, à cause des pbs de définition et de limites dt je parlais ds mon précédent post!

aucune définition concernant des termes par nature subjectifs ne peut emporter la totalité de l'opinion générale, et partant l'encadrement d'une sanction telle que la peine de mort devient

impossible, car on se heurtera tjs au pb de la qualification. c un risque qu'on peut prendre pour des sanctions réversibles, pas, à mon sens, pour une sanction aussi radicale!

Par **Yann**, le **16/03/2004** à **18:17**

Sévice sexuel sur mineur de 15ans avec torture ou acte de barbarie. En France là c'est "forfait intégrale" perpétuité avec peine incompressible etc... Je ne suis pas sur mais je pense bien que ça c'est reconnu comme particulièrement sauvage partout.

:evil:

Mais d'une manière générale dès qu'on s'en prend aux enfants moi je suis sans pitié. Image not found or type un

Par **Olivier**, le **20/03/2004** à **11:48**

Dites moi ce que vous en pensez, mais je verrais mieux ce sujet dans actualité, puisque c'est un sujet de débat, et que les autres débats sont dans actualité, donc dites moi ce que vous en pensez, mais si vous êtes d'accord, je déplacerai ce sujet !

Par **Yann**, le **20/03/2004** à **15:09**

!:

Ne te fatigue pas, le débat s'essoufle Image not found or type unknown. En plus vu le nombre de participants...

C'est bizarre je m'attendais à plus de participation sur un sujet comme celui-ci. Moi je le trouve passionnant.

Par **Ha.Ou**, le **20/03/2004** à **16:57**

moi aussi je trouve ce débat passionnant, mais bon j'en assez de défendre ma cause toute

seule Image not found or type unknown, c'est vrai que je m'attendais à davantage de participation...

Par **LacunA**, le **20/03/2004** à **17:28**

désolée de ne pas participer + au débat alors que j'ai lancé le sujet, mais j'ai pas eu bcp de

tps

:?

Image not found or type unknown

Ha.ou tu parles tjs que c'est barbare d'appliquer la peine de mort, certes c'est pas le pays des bisounours de faire ça, mais aux vues de certains crimes, de la torture sur des enfants, des multi récidivistes, ce qu'ils ont fait eux, tu qualifies ça de gentil? c'est encore plus brabare car les victimes n'ont rien fait pour subir de tels traitements, je ne vois pas en quoi on devrait se montrer gentil envers ces personnes, le laisser le droit de vivre alors qu'elles ont supprimés des vies, ont détruit des familles...

Tu vas dire que c'est s'abaisser au même niveau qu'eux... non c'est le punir par la sanction la plus radicale, s'assurer qu'ils ne pourront plus jamais recommencer. Comme le disais Yann, y'a tjs le risque d'évasion, le risque que d'autres crimes atroces soient commis. Alors non l'Etat ne s'abaissera pas, il protégerait ses citoyens innocents...

Je suis tout à fait d'accord sur le fait que le degré d'atrocité du crime varie d'une culture à l'autre, mais on est en France, réfléchissons au niveau de notre Etat

France, va me chercher une personne qui nous dise que non c'est pas si méchant que ça de violer, torturer et assassiner un enfant...
Donc en France, va me chercher une personne qui nous dise que non c'est pas si méchant que ça de violer, torturer et assassiner un enfant...

D'accord peut être qu'au niveau international les moeurs sont différentes mais à ce niveau là j'attends des preuves concrètes sur le fait que c'est admis par la société...

enfin voila

(au fait le déplacement de topic c'est pas sujet du débat, vient débattre plutot que changer de topic, ça nous sera + utile

)

Par **Ha.Ou**, le **20/03/2004** à **18:01**

[quote="LacunA":ka4mv9jx]Ha.ou tu parles tjs que c'est barbare d'appliquer la peine de mort, certes c'est pas le pays des bisounours de faire ça, mais aux vues de certains crimes, de la torture sur des enfants, des multi récidivistes, ce qu'ils ont fait eux, tu qualifies ça de gentil? c'est encore plus brabare car les victimes n'ont rien fait pour subir de tels traitements, je ne vois pas en quoi on devrait se montrer gentil envers ces personnes, le laisser le droit de vivre alors qu'elles ont supprimés des vies, ont détruit des familles...
[/quote:ka4mv9jx]

Lacuna, le monde n'est pas manichéen...il ne s'agit pas d'être "gentil" face aux "méchants" qui tuent et qui violent les enfants, ni d'être moins barbares que les barbares eux-mêmes, il s'agit d'appliquer une sanction exemplaire et surtout efficace! Alors, évidemment je n'ai pas la solution miracle, mais ce que je sais c'est qu'en terme d'efficacité de la sanction, la peine de mort n'est véritablement pas la solution, à charge pour toi de me prouver le contraire.

[quote:ka4mv9jx]Je suis tout à fait d'accord sur le fait que le degré d'atrocité du crime varie

d'une culture à l'autre, mais on est en France, réfléchissons au niveau de notre Etat

Donc en France, va me chercher une personne qui nous dise que non c'est pas si méchant que ça de violer, torturer et assassiner un enfant...

D'accord peut être qu'au niveau international les mœurs sont différentes mais à ce niveau là j'attends des preuves concrètes sur le fait que c'est admis par la société...[/quote:ka4mv9jx]

je ne vais pas me répéter...mais tu sais bien qu'on ne peut pas raisonner seulement à "notre niveau", le droit international et le processus d'intégration européenne n'auraient plus raison d'être!

Je ne dis pas que c'est bien que violer et d'assassiner des enfants, mais les pays occidentaux n'ont pas le monopole de la pensée, et il ya des pays très représentés internationalement qui, je le déplore, pratiquent les enfanticides, ont des rapports avec les enfants. Evidemment que pour ma part, ça me donne envie de vomir, mais il faut bien comprendre que si tout le monde, dans le monde occidental, condamne ces pratiques, combien dans le reste du monde trouve ça normal?? et le reste du monde, c'est pas le 1/100ème de la planète et crois moi ils ne sont pas peu nombreux, hélas!!

Et malgré cela, la communauté internationale ne préconise pas la peine de mort, mieux, elle la combat, c'est bien un signe de son absolue inefficacité!!

Alors évidemment si on doit s'en tenir à la société française, et dans ce cas tu te doutes bien qu'on ne peut même pas songer à rétablir la peine de mort, sous peine des représailles internationales, je suis bien d'accord sur le fait qu'il faut définitivement neutraliser ce type d'exactions. Mais la peine de mort ne sait pas remplir cette mission!

Par **Yann**, le **20/03/2004** à **18:19**

Oui, une chose est sûre c'est qu'il est actuellement juridiquement impossible à notre Etat de rétablir la peine de mort, nous sommes liés à la situation actuelle par plusieurs traités internationaux.

Par **moko**, le **20/03/2004** à **19:49**

Moi j'ai voté "[b:3q9eg6pl]Complètement contre[/b:3q9eg6pl]".

Je vous suggère à tous, si vous aimez l'humour noir, de lire "[i:3q9eg6pl]Les idées noires[/i:3q9eg6pl] de Franquin ! C'est vraiment très drôle et intéressant. Il part du principe que celui qui tue doit être tué ... ce qui revient à tuer tous les êtres humains sur cette planète ...

Cela revient à dire : [b:3q9eg6pl]pourquoi tuer quelqu'un qui a tué ? [/b:3q9eg6pl]

Pour rétablir un semblant de Justice ? Bien sûr que non ! cela va à l'encontre de la notion même de Justice ! La peine de mort sert uniquement à se donner bonne conscience et non à vouloir être juste . D'ailleurs, dans la peine de mort, il n'y a même pas une volonté de comprendre, ou de savoir pourquoi l'assassin a commis un tel acte ... C'est tout simplement

inhumain de vouloir oter la vie à quelqu'un, même si ce quelqu'un est un monstre. ON NE PEUT PAS DIRE QUE QUELQU'UN MERITE DE MOURIR !!! OU QUE TELLE OU TELLE PERSONNE EST INDIGNE DE VIVRE !!! ça va à l'encontre-meme de l'éthique et de la morale ... Même si je comprends que les familles de victimes de meurtres souhaitent la mort du meurtrier, il va de leur devoir et de leur raison de plutôt souhaiter rendre la Justice que de vouloir sa mort !

Bref, vous aurez compris, je suis

8) CONTRE

et c tout ! Image not found or type unknown

Par **Ha.Ou**, le **20/03/2004 à 21:03**

alleluya!!!

:wink:

moko, qui que tu sois, je t'apprécies beaucoup, beaucoup Image not found or type unknown

8) "Moi j'ai voté "Complètement contre".
Je vous suugère à tous , si vous aimez l'humour noir, de lire "**Les idées noires** de Franquin ! C'est vraiment très drôle et intéressant. Il part du principe que celui qui tue doit être tué ... ce qui revient à tuer tous les êtres humain sur cette planète ... arrow.

Cela revient à dire : **pourquoi tuer quelqu'un qui a tué ?** Image not found or type unknown

Pour rétablir un semblant de Justice ? Bien sûr que non ! cela va à l'encontre de la notion même de Justice ! La peine de mort sert uniquement à se donner bonne conscience et non à vouloir être juste . D'ailleurs, dans la peine de mort, il n'y a même pas une volonté de comprendre, ou de savoir pourquoi l'assassin a commis un tel acte ... C'est tout simplement inhumain de vouloir oter la vie à quelqu'un, même si ce quelqu'un est un monstre. ON NE PEUT PAS DIRE QUE QUELQU'UN MERITE DE MOURIR !!! OU QUE TELLE OU TELLE PERSONNE EST INDIGNE DE VIVRE !!! ça va à l'encontre-meme de l'éthique et de la morale ... Même si je comprends que les familles de victimes de meurtres souhaitent la mort du meurtrier, il va de leur devoir et de leur raison de plutôt souhaiter rendre la Justice que de vouloir sa mort !

Bref, vous aurez compris, je suis

8) CONTRE

et c tout ! Image not found or type unknown

voilà!! c'est pourtant clair non???

:wink:

Image not found or type unknown

Par **moko**, le **20/03/2004** à **21:52**

Moi aussi Ha.Ou, qui que tu sois, je t'apprécies beaucoup, beaucoup !
J'ai lu ce que tu as écrit et je suis tout à fait d'accord .. J'attends toujours celui ou celle qui m'apportera la preuve irréfutable que la peine de mort est quelque chose de bien ...

@+ Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **22/03/2004** à **08:49**

:)

Eh bien voilà!!! Enfin un peu d'aide pour Ha.Ou Image not found or type unknown

J'ai adoré les idées noires de Franquin, mais ça reste de l'humour: cf son concepte de prison planète/labirinte. En plus question mort, le bouquin en est rempli...

En ce qui concerne tes arguments, on tourne en rond, tu reprends simplement ceux de Ha.Ou en modifiant le tournure, je ne reprendrai donc pas les miens ou ceux de LacunA.

Ceci dis moi je ne suis pas d'accord quand tu dis que condamner à mort sert à donner bonne conscience, personnellement si j'étais amonné à condamner quelqu'un à mort je peux te dire que j'aurai un gros problème de conscience. Je te garantis que je passerai des jours à ne penser qu'à ça, je suis presque sur que j'en rêverais la nuit. Non c'est pas une solution de facilité!

De plus en légitime défense on va admettre que tu tues quelqu'un, ok? Dans ce cas si tu es "autorisé" à faire quelque chose pour un délit qui ne s'est pas fait pourquoi ne pas l'admettre pour un crime qui lui s'est bien produit? Il y a deux poids de mesure.

Tu parles d'essayer de comprendre, mais on ne peut comprendre que le compréhensible: t'arrives à comprendre un fou? Parce qu'en fait cette peine ne concernera que des cas particuliers de personnes particulièrement pas nettes. Et c'est bien beau de comprendre, mais ça ne doit pas empêcher de punir. Or la punition doit être proportionnée à l'acte, tu commets un crime inhumain la peine doit être inhumaine.

Pour ce qui est de l'éthique et de la morale, comment les définis tu en prison? Pas plus de 30 dans une cellule pour 10? (ok j'exagère sur ce point). Et ne trouves tu pas inhumain de passer 15-20-30ans dans une cellule? Sans savoir si ça va finir? Avec une heure de "promenade" par jours à tourner en rond dans une cour bétonnée, que tu connais par coeur,... Avec la peur quotidienne de tes codétenus? Etc... Ne vous méprenez pas je ne les plains pas. Je trouve juste la peine de mort pas si inhumaine après tout.

Par **Ha.Ou**, le **22/03/2004** à **13:12**

:)

[quote="Yann":1nnp1rij]Eh bien voilà!!! Enfin un peu d'aide pour Ha.Ou Image not found or type unknown

J'ai adoré les idées noires de Franquin, mais ça reste de l'humour: cf son concepte de prison planète/labirinte. En plus question mort, le bouquin en est rempli...

En ce qui concerne tes arguments, on tourne en rond, tu reprends simplement ceux de Ha.Ou en modifiant le tournure, je ne reprendrai donc pas les miens ou ceux de LacunA.

Ceci dis moi je ne suis pas d'accord quand tu dis que condamner à mort sert à donner bonne conscience, personnellement si j'étais amonné à condamner quelqu'un à mort je peux te dire que j'aurai un gros problème de conscience. Je te garantis que je passerai des jours à ne penser qu'à ça, je suis presque sur que j'en rêverais la nuit. Non c'est pas une solution de facilité!

De plus en légitime défense on va admettre que tu tues quelqu'un, ok? Dans ce cas si tu es "autorisé" à faire quelque chose pour un délit qui ne s'est pas fait pourquoi ne pas l'admettre pour un crime qui lui s'est bien produit? Il y a deux poids de mesure.

Tu parles d'essayer de comprendre, mais on ne peut comprendre que le compréhensible: t'arrives à comprendre un fou? Parce qu'en fait cette peine ne concernera que des cas particuliers de personnes particulièrement pas nettes. Et c'est bien beau de comprendre, mais ça ne doit pas empêcher de punir. Or la punition doit être proportionnée à l'acte, tu commets un crime inhumain la peine doit être inhumaine.[/quote:1nnp1rij]

Yann, mon cher Yann, je ne peux pas te laisser comparer la peine de mort à la légitime défense! D'abord parce que la légitime défense n'est pas une "autorisation de tuer", elle est, et c'est crucial, un régime d'exception, une sorte de circonstance atténuante subordonnée à un élément important: la spontanéité: il s'agit de répondre immédiatement à une menace imminente, par définition elle ne laisse aucune place à la réflexion et ne peut être retenue que si la riposte est proportionnelle à la menace.

Or dans le cas de la peine de mort, précisément la condition d'urgence disparaît. En comparant les deux notions, et en disant qu'il y a deux vitesses, c'est laisser croire que la peine de mort, au même titre que la légitime défense devrait céder à l'instinct, ce qui tu imagines, est proprement inconcevable, voire inquiétant.

Par ailleurs comment peux-tu dire, qu'il faut infliger une sanction que tu qualifies toi même d'inhumaine pour des criminels inhumains??? tu pousses le raisonnement par l'absurde à ces plus lointaines limites!!

Ca revient presque à légitimer la vengeance, car c'est bien de ça qu'il s'agit si on te suit. Dans ce cas, pourquoi ne pas rétablir le Vergeld tant qu'on y est: "tu as tué mon enfant, je vais donc tuer le tien! non mieux, je vais te tuer toi!!"

Est-ce que vous vous rendez compte qu'en raisonnant ainsi vous remettez en cause les éléments les plus fondamentaux de la justice? et en plus de cela vous voulez ériger ça en rôle, en mission de l'Etat???

Je commence à être vraiment très étonnée et même choquée de voir que vous envisagez sérieusement la peine de mort comme une solution au titre des arguments que vous avancez!!

Par **LacunA**, le **22/03/2004** à **15:48**

[quote="Ha.Ou":lwwg8kx7]Ca revient presque à légitimer la vengeance, car c'est bien de ça qu'il s'agit si on te suit. Dans ce cas, pourquoi ne pas rétablir le Vergeld tant qu'on y est: "tu as tué mon enfant, je vais donc tuer le tien! non mieux, je vais te tuer toi!!"
Est-ce que vous vous rendez compte qu'en raisonnant ainsi vous remettez en cause les éléments les plus fondamentaux de la justice? et en plus de cela vous voulez ériger ça en rôle, en mission de l'Etat???

Je ne pense pas "légitimer la vengeance" mais plutôt faire en sorte d'éviter que d'autres crimes soient commis par un détenu susceptible de s'évader (je ne dis pas par là que s'évader d'une prison doit être facile mais ça arrive...). Légitimer la vengeance reviendrait à nier l'ensemble de nos juridictions, de nos lois. Mais la peine de mort est certes inhumaine, mais au regard de ce que les condamnés ont pu faire, le caractère inhumain de leur sanction ne perd-il pas de sa valeur?

Tu dis qu'on remet en cause les éléments les plus fondamentaux de la justice, mais toi, tu ne remet pas en cause une valeur fondamentale qui est la paix sociale? je suis d'accord sur le fait qu'on remet en cause le droit à la vie, que nul ne doit pouvoir avoir droit de vie ou de mort sur une tierce personne, mais cette tierce personne, en avait-elle le droit quand elle a décidé d'assassiner?

Je raisonne certes plus dans des convictions personnelles que juridiques car je sais pertinemment que la peine de mort ne sera pas restaurée.

En revanche, ce que je ne comprends pas trop, c'est que les pays les plus développés, donc les Etats-Unis, sont ces pays qui doivent montrer l'exemple de l'avancée du droit. Alors pourquoi certains Etats des Etats-Unis pratiquent encore la peine de mort? Y'a bien une raison... car les E-U représentent la 1ère puissance mondiale tout de même.

Par **Olivier**, le **22/03/2004** à **15:56**

Deux réactions à ce que tu viens d'écrire :

1) Les Etats Unis sont la première puissance du monde, et alors ? La raison du plus fort est-elle toujours la meilleure ? Je te rappelle que compte tenu de leur mode d'élection présidentielle (c'est toujours le républicain qui gagne, et si c'est le démocrate on recompte pour qu'il perde.....), et de leur façon de pratiquer la politique étrangère (si t'es pas content je te démolis....) les Etats Unis sont la première dictature au monde ! Il est donc normal dans une dictature qu'on ait des méthodes expéditives !

2) Tuer quelqu'un parce qu'il a tué = Oeil pour œil, dent pour dent = Loi du Talion, et donc tu as à peu près 4000 ans de retard (la Loi du talion existait chez les Hébreux avant la sortie d'Egypte....). Ne crois-tu pas en la réhabilitation ? De plus, en tant que croyant, je considère que c'est Dieu qui donne la vie et donc lui seul peut la reprendre. En revanche je suis favorable, comme par exemple ce qui se fait en Suisse actuellement, à la mise en place d'une législation sur l'enfermement perpétuel (mais alors perpétuel....) ce qui est une peine bien plus cruelle que la peine de mort (à la condition qu'on durcisse énormément le régime et que le condamné ne sorte JAMAIS, même pour une promenade ou le repas) et là on aurait un moyen de répression efficace des crimes les plus graves parce que se dire qu'on ne verra

plus personne jusqu'à la fin de ses jours et qu'on va rester enfermé entre quatre murs, ça fait peur !

Par **Ha.Ou**, le **22/03/2004** à **17:43**

je suis d'accord avec Olivier.

Je ne suis pas partisante de la loi selon laquelle le plus violent ou le plus barbare doit l'emporter, mais apparemment ceux qui pronent la peine de mort s'attachent à son caractère inhumain pour en jouer!

POur moi ça reste le summum de la contradiction et de la regression, mais je commence à être d'avis -et forcément du votre, vus les posts précédents- que pour ce type de personnes l'enfermement à (vraie) perpétuité doit être une sanction autrement plus effrayante que la mort, et donc, peut-être plus dissuasive!

quant à prendre les Etats-Unis comme référence, j'ose espérer que la puissance économique n'octroie pas le monopole de la pensée. Ce type de raisonnement étant véritablement regressif: rappelons nous la guerre froide et l'hégémonie idéologique et culturelle des Usa, sur le bloc occidental. Lacuna, es tu vraiment sûre qu'il faille suivre, comme des moutons, les Usa, sous-pretexte qu'étant la première puissance économique mondiale, ils ne doivent pas avoir de si mauvaises idées???

Je partage à ce sujet complètement l'avis d'Olivier, je ne vais donc pas m'étendre! J'ajoute en outre que la peine de mort n'existe pas au niveau fédéral, ce qui constitue à mon sens un sacré bémol à sa pratique.

Par **Yann**, le **22/03/2004** à **19:49**

Ce que je voulais montrer en parlant de la légitime défense c'était que dans un cas on légitime le fait de tuer alors qu'aucun acte dommageable ne s'était produit, et pas dans le cas où il y en avait un réel. Mais bon passons.

En ce qui concerne la distinction vengeance/justice, je ne prône pas la loi du Talion (mais rappelons qu'à l'époque c'était un progrès), mais à crime disproportionné peine disproportionnée, c'est un bête principe de proportionnalité. En plus qui peut vraiment dire où s'arrête nettement la vengeance et où commence la justice? La distinction n'est elle pas juste rhétorique? C'est une question d'époque c'est tout.

:twisted:

Pour ce qui est des Etats Unis je suis d'accord, franchement c'est pas une référence Image not found or type unk, et je crois qu'Olivier l'a clairement expliqué.

Maintenant concernant la "vrai perpétuité" ne rêvez pas il y a plus de chances d'avoir un jour le retour de la peine de mort que d'avoir une vrai perpétuité. C'est simple comment voulez vous tenir un homme enfermé 24h/24, 7j/7, 365j par ans? Imaginez les en plus tous

regroupés dans les mêmes prisons, parce que c'est le cas pour les longues peines, vous allez avoir un truc pire à gérer! C'est de l'explosif pur! C'est le meilleur moyen de les rendre tous fous: vous les privez d'espoir sur du très long terme... Le taux de suicide va grimper en flèche! Les droits de l'homme vont s'en mêler (pire que pour les couloirs de la mort). Et pour trouver du personnel qui accepte de prendre la responsabilité de ces établissements bon courage... Alors comment vous ferrez? Des calmants? C'est sûr que des zombis c'est docile... Les réductions de peines ont été instituées pour ça: avoir la paix, que les détenus se tiennent à carreau pour avoir une chance de sortir plus vite, ou de sortir tout court.

:shock:

Image not found or type unknown Et quand je lis vos messages ne me parlez plus d'inhumanité pour la peine de mort,
:X

parce que votre solution elle est très loin d'être humaine en pratique. Image not found or type unknown

Par **Ha.Ou**, le **22/03/2004** à **20:10**

[quote="Yann":1k72zkof]En ce qui concerne la distinction vengeance/justice, je ne prône pas la loi du Talion (mais rappelons qu'à l'époque c'était un progrès), mais à crime disproportionné peine disproportionnée, c'est un bête principe de proportionnalité. En plus qui peut vraiment dire où s'arrête nettement la vengeance et où commence la justice? La distinction n'est elle pas juste rhétorique? C'est une question d'époque c'est tout.[/quote:1k72zkof]

:shock: :shock:

la distinction entre vengeance et justice??? Image not found or type unknown

la vengeance vise à apporter une consolation personnelle, à assouvir une pulsion, la justice vise il me semble à la cohésion et la paix sociale et est indispensable au bon fonctionnement de la société...juste rhétorique???euh...non je ne crois pas!!!!

si on en est à se demander quelle est la distinction entre vengeance et justice, moi j'abandonne, je ne vais pas partir des considérations d'anthropologie juridique qui ne devraient même pas être soulevées!

Par **Yann**, le **22/03/2004** à **20:42**

C'est pas moi qui ai commencé à parler de cette distinction! Mais il me semble évident que c'est une notion relative dans le sens où elle change selon les époques, c'est ce que je voulais dire sur ce sujet. La justice est une notion qui découle de la vengeance, c'est sa forme aboutie, voilà tout. Si on m'a mal compris excusez moi, je tâcherai d'être plus clair la

prochaine fois

:oops:

Image not found or type unknown

Par **Olivier**, le **22/03/2004** à **21:03**

Pour les effets de l'enfermement prolongé, lire la très bonne nouvelle de S Zweig "le joueur d'échecs". C'est très sympa et très vite lu ! J'adore !

Par **jeeecy**, le **22/03/2004** à **21:05**

bon je tiens à préciser que le thème du débat est la peine de mort

concentrons nous donc sur ce sujet

il est vrai et Yann l'a souligné que l'emprisonnement à vie n'est pas viable pour les prisons car le taux de suicide et de rébellion monterait en flèche....

mais bon reste à voir si la peine de mort peut être réinstaurée (CEDH, charte des droits fondamentaux européens...)

Par **LacunA**, le **22/03/2004** à **22:44**

je n'ai jamais dit qu'il faille suivre les EU comme des moutons sinon on serait mal.... mais dans les posts précédents je sais pu qui parlai des différences de culture, des pays pour lesquels un crime est presque normal. Les EU n'étant tout de même pas un pays d'arriérés même si je ne cautionne pas leur politique, je ne vois pas pourquoi certains Etats appliquent la peine de mort dans ce cas...Mais c'est un autre problème.

Personnellement je ne suis pas croyante donc dire que c'est à dieu etc de donner/prendre la vie ça n'a à mes yeux absolument aucun sens(c'est pas le débat mais bon), alors donc si on suit ce raisonnement, celui qui a tué prend la place de dieu aussi. Pourquoi pas le sanctionner pour s'être pris pour dieu de la même manière?

Pour ce qui est des traitements dans les prisons, ceux que les anti peine de mort estiment moins inhumains, je suis un peu choquée là. Tu trouves ça humain de laisser un mec enfermé dans une cage sans pouvoir en sortir, même pour manger, pour se balader (même si c'est dans un cour de la prison), sa vie durant enfermé comme ça? c'est humain?! là vous me faites rires, vous êtes contre la peine de mort car c'est inhumain, en revanche ce traitement là

c'est humain 

Et j'ai l'impression que vous croyez que je suis pour la loi du talion car j'en ai parlé une fois... non sinon j'aurais dit dans mes posts suivants qu'un violeur, qqun qui a commis des actes de torture, des assassinats... devrait subir les même sévices cad viol, torture et meurtre... J'en

suis pas là Image not found ça ok c'est inhumain.

Qu'est-ce qui est plus inhumain, rester enfermé pour le restant de ses jours dans 5m² ou mourir? Si c'est la 2nde solution, pourquoi certains détenus se suicident alors qu'ils subissent le traitement le plus humain? S'il se suicide il s'inflige la peine capital lui même donc ça revient au même qu'une peine de mort à la rigueur.

Par **Ha.Ou**, le **23/03/2004** à **00:06**

simplement préciser que si vouloir infliger une perpétuité semble risible, ça me semble moins drôle que de vouloir rétablir la peine de mort pour éviter de voir le taux de suicidés grimper!!

et puis, si je condamne la peine de mort, ce n'est pas parce que c'est inhumain, mais d'abord parce que c'est absurde!!!! nul ne doit avoir le droit de vie ou de mort sur autrui et surtout on ne peut pas infliger à quelqu'un la chose pour laquelle on la condamne, sinon pourquoi la condamne-t-on???

si les détenus veulent se donner la mort parce qu'ils ne supportent pas les conditions de détention, libre à eux, du moment que ce n'est pas autrui qui leur a infligé cette mort, parce que précisément s'ils sont condamnés c'est pour avoir donné la mort à autrui!!

Par **Yann**, le **23/03/2004** à **08:02**

Jeeecy en l'état actuel du droit français il est presque impossible de rétablir la peine de mort, nous sommes liés à ça par différents traités et pour pouvoir nous en défaire il faudrait au moins 10ans.

Pour ce qui est du taux de suicide, je n'ai pas dis "tuons les comme ça ils ne se suicideront

pas!", en effet ça c'est absurde Image not found Je ne veux pas rétablir la peine de mort pour éviter que les détenus se suicident. Ce que je dis c'est que si un détenu se suicide qui est

responsable? Image not found Les gardiens de prison, l'Etat,... Mais pas le détenu qui s'est

volontairement donné la mort, et dans un tel cas la famille peut se retourner contre ceux ci pour défaut de surveillance. Quelqu'un trouve ça logique?

Et si j'ai bien compris vous condamnez le fait de donner la mort d'une manière générale, sauf si on se tue sois même? Donc on n'a pas le droit de tuer, ça c'est une interdiction absolue, et le contraire est absurde, mais il y a quand même des exceptions? Une interdiction n'est

absolue que dans la mesure où il n'y a pas d'exceptions. C'est pour ça que je ne l'érige pas en interdiction absolue.

Par **LacunA**, le **23/03/2004 à 22:01**

[quote="Ha.Ou":3qhutr8]et puis, si je condamne la peine de mort, ce n'est pas parce que c'est inhumain, mais d'abord parce que c'est absurde!!!! nul ne doit avoir le droit de vie ou de mort sur autrui et surtout on ne peut pas infliger à quelqu'un la chose pour laquelle on la condamne, sinon pourquoi la condamne-t-on???

si je pars de ton raisonnement, la séquestration de personne devrait être légalisée... oui si tu est contre le fait d'infliger quelqu'un à la chose pr laquelle on la condamne, puisque la sequestration est interdite, l'emprisonnement (qui revient à une séquestration par l'Etat) devrait être interdit également....

[quote="Ha.Ou":3qhutr8]simplement préciser que si vouloir infliger une perpétuité semble risible, ça me semble moins drôle que de vouloir rétablir la peine de mort pour éviter de voir le taux de suicidés grimper!! [/quote:3qhutr8]

Et je n'ai pas dis non plus que la peine de mort devait etre rétablie pour éviter les suicides en prison (faudrai penser à ne pas déformer tout ce que je dis) mais je disai que l'emprisonnement à perpet pouvait probablement engendrer des suicides chez certains détenus. Et de plus je ne disai pas non plus que c'était risible mais je disais que ce n'était certainement pas plus humain que la peine de mort.

Par **jeeecy**, le **23/03/2004 à 22:34**

[quote="Yann":1434q37d]Jeeecy en l'état actuel du droit français il est presque impossible de rétablir la peine de mort, nous sommes liés à ça par différents traités et pour pouvoir nous en défaire il faudrait au moins 10ans.[/quote:1434q37d]

ça c'est sur mais encore en a-t-on réellement la volonté de se défaire de cette convention? Personnellement même si je suis pour la peine de mort je pense que maintenant ce n'est plus possible de la rétablir (à moins d'un régime autoritaire ou totalitaire ce que j'espère n'arrivera plus jamais en France...)

Par **Yann**, le **24/03/2004 à 08:48**

[quote="jeeecy":32a4uxj8]ça c'est sur mais encore en a-t-on réellement la volonté de se défaire de cette convention?

Personnellement même si je suis pour la peine de mort je pense que maintenant ce n'est plus possible de la rétablir (à moins d'un régime autoritaire ou totalitaire ce que j'espère n'arrivera plus jamais en France...)[/quote:32a4uxj8]

C'est clair, moi aussi bien qu'étant pour la peine de mort je sais qu'elle ne reviendra jamais, et que ces traités nous apportent plus qu'ils nous coûtent. (Enfin ça après c'est politique donc je n'insiste pas).

Ensuite Olivier ta solution c'est de prôner l'oubli, moi c'est de m'en débarrasser. Tu veux laisser le coupable dans un coin et ne plus y penser, c'est pas une solution, c'est se voiler la face pour se donner bonne conscience.

Par **napalm02**, le **30/05/2004** à **16:53**

Je suis totalement pour, lorsque ça concerne les crimes sur enfants lorsque aucun doute n'est fait sur la culpabilité de l'accusé, pour moi c'est un gars qui n'a de place nulle part ailleurs, des gens comme ça me dégoûte et aucune justification ne peut être donné lorsqu'on touche à un gosse. Mais bon faut faire attention aussi car l'actualité nous montre que la justice parfois

peut déraiper Image not found alors je suis réservé quand même car faut pas non plus l'utilise de façon trop systématique. Donc pour mais avec réserves.

Par **Superboy**, le **30/05/2004** à **17:21**

Moi je suis complètement contre. L'Etat est meilleur que ces gens-là et je ne me reconnais pas dans un Etat qui tue des gens pour certains crimes ou pour tous peu importe. D'un coté on dit "ne tuez pas" et de l'autre L'Etat tue...

Par **Olivier**, le **30/05/2004** à **19:23**

Tout à fait d'accord avec toi comme je l'ai déjà dit. Compte tenu des enjeux en présence et des valeurs qui sont celles de la France, la peine de mort reste tout de même une limite extrême à laquelle il est bon de renoncer !

Par **Munky**, le **30/05/2004** à **20:50**

Ma foie, mon coeur balance....

Les crimes barbares digne d'un bon film d'angoisse meriterai a mon gout la peine de mort... La peine de mort viderai les prisons... Dissuaderai peut etre plus les criminel et nous pourrions peut etre augmenter les peines pour des delit moins grave afin la encore d'etre dissuasif....

En meme tps se serait peut etre trop doux, mais garder en detention a perpetuité c'est aux frais des citoyens donc ca m'agassera de payer des impots pour maintenir en vie qq'un

comme ca...

Sans compter que les prisons sont pleines et qu'on ne sait plus ou mettre les delinquents....

Quant au pb d'accuser un innocent, qu'il soit tué ou incarsérré a perpetuité..... Mon coeur balance aussi... Une vie en prison n'est pas une vie.

Quand on dit que nul n'a le droit de vie ou de mort sur autrui, je veux bien, mais on ne

condamne pas des enfants de coeur a la peine capitale Image not found or type unknown

Par **Ha.Ou**, le **30/05/2004** à **23:10**

[quote:14ehbzsa]La peine de mort viderai les prisons... Dissuaderai peut etre plus les criminel et nous pourrions peut etre augmenter les peines pour des delit moins grave afin la encore d'etre dissuasif....

En meme tps se serait peut etre trop doux, mais garder en detention a perpetuité c'est aux frais des citoyens donc ca m'agassera de payer des impots pour maintenir en vie qq'un comme ca...

Sans compter que les prisons sont pleines et qu'on ne sait plus ou mettre les delinquents....

[/quote:14ehbzsa]

:shock:

oui oui, donc rétablissons la peine de mort, ça videra les prisons Image not found or type unknown

comme je le disais plus haut, il me semble que les pays qui pratiquent la peine de mort n'ont pas vu la criminalité baisser...et....leur prisons ne sont pas moins bondées!!!enfin quand meme soyons sérieux!!! je veux bien qu'on rétablisse la peine de mort si ça peut faire une meilleure société, une société plus sure, mais nous avons la preuve quotidiennement que la peine de mort échoue dans tous les roles que ses défenseurs lui attribue: il n'y a pas moins de crimes là où l'Etat exécute ses détenus, meme les pires, je me demande meme si la tendance n'est pas inverse...

pour ce qui est des impots, on en paie pour tout autre chose également et toujours à des fins de cohésion sociale...

[quote:14ehbzsa]Quant au pb d'accuser un innocent, qu'il soit tué ou incarsérré a perpetuité..... Mon coeur balance aussi... Une vie en prison n'est pas une vie.

[/quote:14ehbzsa]

on peut toujours libérer un innocent, meme après trente de détention...esprit es-tu là???'attends toujours que les exécutés à tort ressuscitent!!!

[quote:14ehbzsa]Quand on dit que nul n'a le droit de vie ou de mort sur autrui, je veux bien,

mais on ne condamne pas des enfants de coeur a la peine capitale [/quote:14ehbzsa]

ok: je te condamne car tu n'es pas un enfant de coeur, tu n'es pas un enfant de coeur dc je te condamne...vive la tautologie...et honnetement, heureusement que la peine de mort est impossible à rétablir en l'état actuel du droit, parce que là j'avoue etre un peu effrayée...

Par **moko**, le **30/05/2004** à **23:23**

[quote="Ha.Ou":3b9spdwq]j'attends toujours que les exécutés à tort ressuscitent!!![/quote:3b9spdwq]

Tu veux parler des erreurs judiciaires ? Je ne crois pas que ce soit très courant non plus.. Bien souvent, lorsqu'il y a un doute (un shérif texan a reconnu cela ds un reportage que j'ai vu sur le port d'arme aux Etats-unis), les juges commuent la peine en prison à perpétuité lorsqu'il y a un doute sur la culpabilité des accusés.. cela peut paraître étrange, mais c'est pourtant vrai (parfois)..

Sinon, est-ce que quelqu'un aurait des chiffres sur le nombre d'exécutés aux USA par ex. (ou ailleurs)?

:wink:

moko Image not found or type unknown

Par **Superboy**, le **31/05/2004** à **07:39**

Peut etre que c pas courant mais bon regarde Outreau....sale affaire ca aussi

Ce sont pas des enfants de coeur mais bon est-ce que on doit les tuer pour autant. Je suis d'accord avec HA.OU.

Aux USA ils ont 25% de la population carcérale mondiale et la criminalité ne diminue pas pour autant...

Par **LacunA**, le **31/05/2004** à **21:13**

[quote="haou":1rogtxmh]on peut toujours libérer un innocent, meme après trente de détention...esprit es-tu là???'j'attends toujours que les exécutés à tort ressuscitent!!![/quote:1rogtxmh]

je suis tout a fait d'accord qu'on peut libérer un innocent meme apres 30 ans de réclusion, mais le mec sort c'est un mort vivant.... imagine, il rentre en prison a 30ans, il en sort il en a

60 Image not found réinsertion sociale?! comment il va survivre? je dit bien survivre et non vivre,

car il sera libéré mais tu lui redonneras pas 30 ans de sa vie, il va pas passer l'éponge et hop, on redemarre la vie comme si il avait 30 ans ! Je dis certainement pas que ca légitime la peine de mort, mais là çà pose plus le problème des erreurs judiciaires....

et pi ne dit-on pas que "l'Etat a le monopole de la violence légitime"?! on enferme bien des gens à perpet dans une cellule de 5m², c'est pas spécialement humain non plus. Mais c'est certainement mieux d'etre enfermé à perpet et d'attendre la mort naturelle toute sa vie

Par **Yann**, le **01/06/2004** à **07:40**

C'est bien d'avoir relancé le débat, mais en fait on a tous gardé nos arguments pour ceux qui sont là depuis le début, et les nouveaux ne font que redire ce qui as déjà été dis.
Je propose donc de ne pas repartir pour un tour avec toujours les mêmes développements en boucle. Les nouveaux relisez ce qui as déjà été dis et en l'absence d'arguments nouveaux ou de réaction nouvelle inutile de poster.

Par **margo**, le **01/06/2004** à **09:01**

Vous connaissez surement le cas de Mummia abu Jammal, un journaliste qui a été condamné à mort parce qu'il révélait des vérités (!) et que ça ne plaisait pas au plus grand nombre en Amérique.

Et là ce n'est pas une erreur mais bien un détournement de la peine capitale...

A titre indicatif il est toujours dans les couloirs de la mort, on ne compte plus depuis combien d'années...

Par **LacunA**, le **02/06/2004** à **11:15**

[quote:5gg6b6nv]Et là ce n'est pas une erreur mais bien un détournement de la peine capitale...

[/quote:5gg6b6nv]

on peut etre pour la peine de mort mais apres si c'est l'Etat qui fait çà, c'est sur qu'il faut mieux pas la restaurer.

Par **fabcubitus1**, le **12/08/2004** à **04:16**

Moi, je suis pour la peine de mort, mais avec des réserves (plus qu'aux USA), genre pour les récidivistes, de crimes (meurtres, viols, et tous les autres trucs atroces).

Par **Lolita**, le **14/01/2006** à **03:07**

Posté le: 13 Jan 2006 17:14 Sujet du message: avis et questions ... Répondre en citant
Editer/Supprimer ce message

Bonjour,

Je me permets d'intervenir afin de vous poser quelques questions ...

Vous avez des avis différents et vos raisons pour défendre votre propre opinion me semblent être toutes très bonnes.

C'est un sujet délicat et si je ne prends pas assez de recul mais que je pense aux maux du cœur lorsqu'on se retrouve devant la perte d'un être cher ... perte dans des conditions abominables ... Je suis plus que pour la peine de mort ...

Il n'y a rien de plus légitime que de vouloir la mort d'une personne monstrueuse ...

C'est un danger et un poids pour la société et par respect pour les victimes et leurs familles, on se doit de réagir d'une façon qui peut paraître moralement très grave ...

Mais effectivement, il reste un problème « le doute » ...

De plus, une personne qui traverse les couloirs de la mort pour un vol par exemple, je ne suis pas du tout d'accord... Je ne pense pas qu'elle mérite une telle punition.

Nous pouvons faire d'autres victimes avec cette loi ... C'est pourquoi je pourrais être contre.
Result. : Ne se prononce pas (encore) ...

Par contre puisque nous sommes sur un site d'étudiants en Droit,

J'imagine qu'il y a certaines personnes qui souhaitent devenir avocat(e)s,

Pourriez vous défendre une personne qui est coupable d'un crime très grave ?

Pourriez vous prendre assez de recul pour prendre en charge une affaire dont votre client a fait des choses qui vous dérange et vous choque ?

Est-ce qu'on est obligé d'accepter une affaire qui nous choque au point de ne pas avoir envie de défendre la personne en question?

Par **Yann**, le **14/01/2006** à **08:38**

Quant on est avocat, il faut bien vivre! Je pense que c'est un peu comme le médecin qui pratique une IVG alors qu'il est contre. C'est le métier qui veut ça, s'il ne fallait accepter que des affaires où les gens sont "propres", l'avocat ne vivrait pas (déjà que certains ont du mal). Bien sûr il est possible de refuser une affaire (sauf commis d'office il me semble), mais une chose est à prendre en compte: la renommée. Or c'est ça qui fait vivre l'avocat, s'il gagne une affaire pareille c'est bon pour lui.

Par **vins2050**, le **14/01/2006** à **13:53**

[quote="Yann":3aof16xg] Je pense que c'est un peu comme le médecin qui pratique une IVG alors qu'il est contre. ./[quote:3aof16xg]

non puisque ces médecins refusent la pratique des IVG et ne sont jamais obligés de les pratiquer

Par **Augustus**, le **14/01/2006** à **18:38**

Petit opinion sur le sujet:

Je comprends pas que la peine de mort ne soit pas encore interdite sur l'ensemble du globe! Plusieurs arguments contre la peine de mort me viennent à l'esprit :
Tout simplement le fait de répondre à la violence par la violence est totalement stupide, le fait qu'il y ait toujours une chance, même infime que la personne soit innocente (quand on voit le nombre de condamnés à mort aux USA qui étaient ou sont innocents) et enfin regardé juste la dernière mise à mort réalisée aux USA, plus inhumains tu meurt!

Voilà on n'a pas le droit de vie et de mort sur quiconque quoiqu'il ait fait.

J'ai pas le temps de développer mais j'ai du mal à comprendre ceux qui sont favorables à la peine de mort même très encadrée!

Par **Pisistrate**, le **15/01/2006** à **01:46**

[quote="Augustus":a7kmhdra]Petit opinion sur le sujet:

Je comprends pas que la peine de mort ne soit pas encore interdite sur l'ensemble du globe! Plusieurs arguments contre la peine de mort me viennent à l'esprit :
Tout simplement le fait de répondre à la violence par la violence est totalement stupide, le fait qu'il y ait toujours une chance, même infime que la personne soit innocente (quand on voit le nombre de condamnés à mort aux USA qui étaient ou sont innocents) et enfin regardé juste la dernière mise à mort réalisée aux USA, plus inhumains tu meurt!

Voilà on n'a pas le droit de vie et de mort sur quiconque quoiqu'il ait fait.

J'ai pas le temps de développer mais j'ai du mal à comprendre ceux qui sont favorables à la peine de mort même très encadrée![/quote:a7kmhdra]

Moi je suis contre la peine de mort mais je comprends qu'on soit pour. Il n'y a pas de loi qui soit la "vérité absolue"... après tout pourquoi ne pas condamner à mort quelqu'un qui a lui-même donné la mort en assassinant et a avoué son crime?

Parce qu'on est jamais sûr de sa culpabilité. Parce que le tenir à l'écart de la société suffit à protéger la société. Je crois que tout le débat tourne autour de ces questions... Il n'y a pas de vérité absolue parce qu'on empêchera jamais toutes les sociétés de renoncer à la vengeance pour des solutions plus "civilisées". On nous dit dans les médias que les exécutions en Chine d'une balle dans la nuque sont une horreur? Peut-être, mais on ne devrait pas juger ainsi un pays libre de décider de la politique qu'il entend mener.

Je suis contre la peine de mort, mais je ne prétends pas détenir LA vérité.

Par **Yann**, le **15/01/2006** à **08:42**

[quote="Augustus":2yg8qf2b]

Tout simplement le fait de répondre à la violence par la violence est totalement stupide, le fait qu'il y ai toujours un chance, meme infime que la personne soit innocente (quand on voit le nombre de comdamné à mort au USA qui était ou sont innocent) et enfin regardé juste la dernière mise à mort réalisé aux USA, plus inhumains tu meurts!

[/quote:2yg8qf2b]

Le fait de répondre à la violence par la violence est malheureusement un mal nécessaire dans de nombreuses situations, notamment vis à vis de personnes qui ne comprennent que ça.

Ce qui me perturbe le plus dans la peine de vie, puisqu'il faut l'appeler ainsi dans un sens. C'est d'enfermer quelqu'un à vie dans 9m2 quant il a de la chance et le priver de tout ou presque, personnellement je trouve ça bien plus inhumain que de le tuer.

Et au regard de la jurisprudence internationale, ce n'est pas le fait de tuer qui est jugé inhumain, mais le principe des couloirs de la mort, c'est à dire d'attendre, sans savoir si ça va finir bientôt, si on va être gracié, etc... Or en supprimant la peine de mort, on la remplace par quoi? La prison à vie en général (ou à des peines ridicules dépassant les 100 ans dans certains pays:roll:), ce qui revient à condamner la personne à passer le restant de sa vie en prison. Soit attendre que la mort vienne nous chercher ou d'être gracié, le tout avec la même incertitude que pour la peine de mort: retour du syndrome des couloirs de la mort...

Si on me laisse le choix je préfère une balle dans la nuque.

Par **vins2050**, le **15/01/2006** à **13:40**

pour vous faire une idée des prisons

<http://prison.eu.org/>

ou encore

<http://webxclusion.ifrance.com/dossiers/prison.htm>

voila

mais n'oublions surtout pas qu'ils l'ont mérité faut pas non plus que ça devienne un hotel manquerais plus que ça ...

Entre une peine à perpétuité et la mort je préfère respecter la loi ...

Par **sistadream**, le **15/01/2006** à **20:03**

completement contre car

1 on peut toujours condamner un innocent

2 je pense que croupir en prison toute sa vie c pire que mourir
(je pense qu'en prison les violeurs d'enfants doivent passé de sal moments..... et après tout je pense que c'est pire que de mourir)

Par **jeeecy**, le **15/01/2006** à **20:39**

[quote="sistadream":iwsdpebm]completement contre car
1 on peut toujours condamner un innocent
2 je pense que croupir en prison toute sa vie c pire que mourir
(je pense qu'en prison les violeurs d'enfants doivent passé de sal moments..... et après tout je pense que c'est pire que de mourir)[/quote:iwsdpebm]
autant je trouve ton premier argument valable, autant sur le second je suis plus que surpris

en effet le garder en vie dans une prison est certes pire que de le tuer, mais qui paye pour le nourrir, le blanchir et le loger dans la prison?

donc en plus du mal fait a la societe, c'est a la societe de lui payer son sejour en prison...

Par **Yann**, le **30/01/2007** à **12:21**

Sujet relancé par Piper:

<http://www.juristudiant.com/forum/viewt ... 4567#34567>

Par **zazou**, le **30/01/2007** à **13:43**

je suis contre et pour, tout dépend de la situation jugée. Quand cela concerne des viols sur jeune fille de moins de 12 ans je n'accepterai pas voir la personne derrière les barreaux pendant 3 ans ou plus, je me met à la place des familles des victimes et surtout des jeunes fille, leur corps est détruits déjà, enfin c'est mon avis personnelle sinon il est vrai qu'il y a d'autres possibilité que la peine de mort aussi

Par **bob**, le **30/01/2007** à **14:33**

Moi je suis totalement contre la peine de mort par principe et ce quelque soit la cruauté du crime. Personne n'a le droit de retirer la vie à quelqu'un pas même l'Etat.

A Zazou,

une personne qui viole une mineure de 15 ans elle prends pas 3 ans mais plutot entre 10 et 15 ans.

L'argument typique est de se mettre à la place de la victime (c'est ce que fait souvent Sarkosy

soit dit en passant

:))

Image not found Cet argument est absurde. La victime a souffert certes, mais c'est pas le rôle du droit pénal et de la Société de la venger ("justice n'est pas vengeance" disait je ne sais plus qui). ça sa fonctionnait au Moyen Age. Et la victime, ça la fera moins souffrir que son violeur soit exécutée? J'en doute...

Sinon, je découvre le commentaire de Jeeecy... Les prisonniers, nourris, logés blanchis? Un hôtel, la prison en fait. En prison, tout s'achète, sauf la nourriture de base. Et tout s'achète à un pris 3 fois supérieur au prix à l'extérieur. Quant à l'état des cellules... y'a mieux comme hôtel. J'ai pu visiter Charles 3 et je pense que personne d'entre vous ne souhaiterais y mettre les pieds.
voilà a+

Par **zazou**, le **30/01/2007** à **14:49**

oui bien sur je sais tout ça, ton argument n'est pas faux, mais je peux pas m'exprimer dans ce jors de débat meme si d'un coté je suis contre la peine de mort aussi

Par **Yann**, le **30/01/2007** à **16:24**

A mon avis c'est la prison à perpétuité qui est un traitement inhumain et dégradant. Vu les conditions de vie de nos détenus...

Par **Stéphanie_C**, le **30/01/2007** à **20:52**

Je suis pour, avec réserves, pour les mêmes raisons que Yann et les autres.
Cependant, quand l'individu est mort, il ne subit plus puisqu'il n'existe plus et ne ressent plus. J'ai presque envie de dire que la peine de mort est parfois un "cadeau" pour ceux qui doivent la subir. Bien entendu, je ne parle pas des pays où la peine de mort doit être pratiquée sommairement, mais où on injecte le produit à l'individu, comme un anesthésiant avant une opération (donc sans douleur). Il n'aura pas toute la souffrance qu'il pourrait subir en prison. Ca me ferait presque aller "contre" la peine de mort pour ces raisons, parce que le but de la peine est de faire réfléchir l'individu sur son acte.
La peine de mort n'est qu'une douleur morale qui s'arrête aussitôt la peine exécutée.

Par **Murphys**, le **30/01/2007** à **21:51**

Je suis entièrement contre, jamais je n'ai été pour, et jamais je ne le serais au nom des

valeurs humanistes (peut-etre poussés à l'extreme dans certains cas) qui m'habitent.

je n'ai aps eu le temps de tout lire, donc je ne sais pas si ça a deja été mentionné mais voici ce qu'a dit Badinter à l' Assemblée en 1981:

[url:270hv4d9]http://www.peinedemort.org/National/France/an-debats2.php[/url:270hv4d9]

Par **deydey**, le **12/03/2007** à **21:59**

Un sie très intéressant mais en anglais;... je suis tombée dessus pour trouver des informations pour mon interro de demain, dnc je vous en fait profiter, car je le trouve vraiment très bien fait...

bonne soirée !

[url:1anx46hx]http://www.deathpenaltyinfo.org[/url:1anx46hx]

Par **candix**, le **12/03/2007** à **22:01**

:wink:

merde pour ton interro Deydey Image not found or type unknown

Par **deydey**, le **12/03/2007** à **22:03**

:?

Image not found or type unknown

On verra bien... dirais demain comment cela s'est passé...

Par **lilyth03**, le **20/10/2007** à **00:43**

Derrière chaque meurtrier , pédophile et autre personnes plutôt dérangées (c'est un euphémisme) , il y a une famille. Il y a une mère , un père , des frères , des soeurs , des épouses , des époux , des enfants... que la mort de leur proche affectera. Ceux qui sont pour la peine de mort ne cessent de dire : " imaginez si un membre de votre famille est assassiné , violé...?" Oui et imaginez si un membre de votre famille est accusé de meurtre ? Souhaiterez vous sa mort?

Si on rétabli la peine de mort , le cercle vicieux n'en finira jamais et on finira par revenir au bon vieux temps des expéditions punitives.

Lorsqu'un état légitimé la mise à mort d'un être humain (si horrible soit il , il n'en reste pas

moins un être vivant) , c'est comme si elle disait : on s'en bat les reins de la vie des gens ,allez y , faites vous plaisir! La preuve aux USA , où beaucoup de gens pratiquent eux même la justice.

Le refus de la peine de la mort est l'une des caractéristiques d'un état civilisé , selon moi.
A bon entendeur ...

Par **Yann**, le **20/10/2007** à **07:27**

[quote="lilyth03":348j0swh]Derrière chaque meurtrier , pédophile et autre personnes plutôt dérangées (c'est un euphémisme) , il y a une famille. Il y a une mère , un père , des frères , des soeurs , des épouses , des époux , des enfants... que la mort de leur proche affectera.
[/quote:348j0swh]

Et derrière chaque victime? N'est il pas plus légitime de se soucier de ceux qui subissent un crime que de ceux qui le commettent?

Quant à ce qui concerne la civilisation, c'est subjectif, et très franchement je reste persuadé que la peine de mort est une issue plus humaine que la prison à vie.

Par **Morsula**, le **20/10/2007** à **10:38**

Complètement contre parce que je soutiens les droits de l'homme. Tuer un être humain c'est barbare, quelque soit la nature de son crime, ça ne rendra pas la vie à ceux qui l'ont perdu.

Outre mesure je suis pour l'euthanasie de celui qui souffre moralement et physiquement, à condition que ce soit sa volonté propre et ferme, mais arracher la vie d'un être humain par la force c'est un traitement animal.

Au nom de quoi pourrait-on légaliser ce contre quoi de grands hommes se sont battus ? Pour moi c'est simple, si on devait rétablir la peine de mort ça serait un échec pour la justice, un bon en arrière dans l'histoire de l'humanité.

Je comprends qu'une personne puisse souhaiter la mort de quelqu'un, c'est humain et c'est l'aveuglement par un sentiment de haine et d'injustice.

Par **Yann**, le **20/10/2007** à **10:57**

[quote="Morsula":1sst8x6m]Outre mesure je suis pour l'euthanasie de celui qui souffre moralement et physiquement, à condition que ce soit sa volonté propre et ferme, mais arracher la vie d'un être humain par la force c'est un traitement animal.[/quote:1sst8x6m]

Si tu veux on a aussi un sujet sur l'euthanasie.

Par **Morsula**, le **20/10/2007** à **11:10**

Je ne voulais pas faire du HS, mais il me semble que les deux sujets sont liés, il y a un paradoxe certain, mais légaliser la mort comme sanction je m'y oppose, comme droit oui, mais sous conditions très précises.

Par **lilyth03**, le **20/10/2007** à **11:20**

Tout être humain a droit à la vie!!! Et il faut penser aux familles de la victime et du coupable. Allez dire à un gamin de 5 ans que son papa va être mis à mort parce que la famille veut se venger! Et en même temps, le coupable doit être puni. Je suis désolée mais la loi du Tallion je trouve ça vraiment réducteur!!

A la rigueur, je serais pour à condition que le choix soit laissé au prisonnier. Certains préfèrent mourir et d'autres préfèrent la prison à vie. C'est comme ça et nous n'avons pas à juger ces personnes!

Anyway, ce débat est sans fond, chacun à son opinion. La peine de mort ne reviendra pas avant un bon moment et tant mieux! Le pays aurait vraiment l'air de régresser....

Par **lou2**, le **20/10/2007** à **15:53**

Je suis totalement contre la peine de mort car c'est une chose totalement inhumaine et complètement inutile si ce n'est de faire plaisir à certains.

Comme le disait si bien Victor Hugo: que dit la loi: tu ne tueras pas, comment le dit-elle? En tuant.

Comment reconnaît-on une société civilisée? Peut-être à la manière dont on traite les prisonniers car cela demande beaucoup plus d'effort, de sagesse pour ne pas être tenté de devenir aussi cruel que l'assassin, le pédophile...

La meilleure façon de contrer la violence, c'est certainement de ne pas l'utiliser.

Par **Septen**, le **20/10/2007** à **18:10**

Afin d'évacuer rapidement mon opinion (qui n'est pas véritablement le sujet central de mon message), j'annonce la couleur en disant que je suis pour cette peine de mort avec toutes les réserves et mesures de précaution déjà mentionnées.

A mon sens cette peine de mort ne devrait être considérée comme option envisageable que dans des cas de récidives d'un crime, au principe qu'il doit être nécessaire que le criminel ait démontré son intention de non-réinsertion.

J'en arrive maintenant à expliciter mon avis quant aux différents arguments avancés (je fais de la généralité, donc les arguments représentés ne seront pas au mot près identiques à ceux déjà avancés).

[b:2to6ilqk]Tout homme a droit à la vie. [/b:2to6ilqk]

Comme de grands orateurs ont pu le dire en leur temps : "L'abolition de la peine de mort ? Que messieurs les assassins commencent ! "

Un des grands problèmes lié à la peine de mort se trouve là : est il humainement concevable d'oter la vie d'une personne en guise de sanction d'un crime ? Les avis divergent : d'un coté on a la réponse affirmative "oui ce n'est que justice pour la victime d'un meurtre que de condamner son agresseur" et de l'autre " non, la société doit être au dessus de ce genre de pratique et doit préserver à tout pris la vie de chaque être humain en vertu d'une quelconque notion humanitaire".

Comme je le disais plus haut, je me situerai plutôt du coté de la première affirmation avec toutefois une nuance. Dans le cas d'une condamnation à mort (dans le cas où le criminel n'aura pas souhaité se réinsérer, démontré par la récidive), il est important, non pas d'accorder ce "meurtre juste" aux familles des victimes, mais bel et bien de protéger la société contre les futures dérives du criminel.

Ce n'est donc pas en tant que part dans un quelconque processus de vengeance que l'on condamne un criminel à mort, mais bel et bien dans un cadre de protection de futures victimes potentielles.

Toutefois on pourrait alors objecter que la perpétuité remplirait alors également ce rôle de "mise à l'écart de la société" du criminel concerné, ce qui ne serait alors pas faux.

Toutefois cette sanction ne me parait jamais adaptée et je vais m'en expliquer : Finalement si on décortique un peu ce mécanisme de perpétuité, on constate que la volonté du juge est de mettre le criminel à l'écart de la société. Contrairement donc aux emprisonnements "à durée déterminé" qui ont pour double objectif de punir le criminel et de préparer sa réinsertion, cet emprisonnement n'a pour objectif que de punir le criminel et l'empêcher de nuire à nouveau à la société. Le but de réinsertion n'est plus alors recherché étant donné que le criminel n'aura alors aucune chance d'être à nouveau réinséré.

Ce qui nous amène donc à une situation où un criminel certain de ne jamais retourner en société va être gardé captif jusqu'à sa mort, et comme l'ont si justement souligné certains intervenants hostile à cette cruauté qu'est la peine de mort, ce criminel subira éventuellement divers sévices durant sa période de détention, sévices qui seront alors bien plus douloureux que la mort elle-même (vous aurez compris que je remet ici en question "l'humanité" de ces opposants à la peine de mort).

Dès lors, ce criminel certain de ne jamais revoir la société ne fait plus que "mourir à petit feu" puisqu'au lieu de provoquer sa mort, on préfère attendre qu'il meurt de lui même. La finalité est la même mais l'illusion "d'humanité" dont on se dote à attendre la mort du criminel semble tout de même plus séduisante.

Je dis "semble" car à mes yeux, cette prétendue humanité ne me semble être qu'au mieux une illusion, au pire une hypocrisie flagrante. La société tue socialement l'individu, mais se refuse à le tuer physiquement, comme si la mort sociale était plus noble que la mort physique. On pourrait éventuellement comparé cet état à celui d'un militaire blessant à mort un ennemi mais refusant de l'achever , préférant laisser cet ennemi dans un état de souffrance inutile, tout en jugeant cet état plus humain que d'accorder une mort rapide à cet ennemi, abrégant ainsi ses souffrances.

D'un point de vue plus pragmatique, il faut mentionner qu'un prisonnier est alors pris en charge par l'état. A chaque prisonnier correspond alors une certaine place en prison, ainsi qu'un certain montant en terme de dépense. On pourrait alors penser qu'en tuant un criminel aujourd'hui, on s'épargne toutes les dépenses liées à son entretien pendant l'attente de sa mort.

Voilà donc à mon sens les avantages de la peine de mort :

- protection de la société
- châtiment d'un crime "grave" et répété
- économie de moyens

Le tout sans sombrer dans un manque d'humanisme sommaire puisque fluctuant selon les points de vue (et dont vous avez pu voir un aperçu du mien).

Autre objection "commune" des opposants à la peine de mort , [b:2to6ilqk] Ca ne résoud rien [/b:2to6ilqk]

Exemple phare cité à toutes les sauces : les Etats Unis.

Ici on se trouve en face d'un système qui comporte de nombreuses dérives, mais les opposants vont tout de même tenter de faire admettre qu'il s'agit d'un standard lorsqu'on autorise la peine de mort. Chose que je réfute totalement.

A mon sens, il est tout a fait possible d'être pour la peine de mort et critiquer tout de même sans vergogne ce système américain. J'ai d'ailleurs déjà amorcé une première critique dès le début de mon envolée en mentionnant que la peine de mort ne devrait être envisagée que dans un cas très précis de récidive d'un crime "particulièrement grave" (à savoir que je reste volontairement flou ici pour laisser de coté le débat "qu'est ce qu'un crime grave ? " qui n'est qu'un débat annexe de ce débat sur la peine de mort).

On se retrouve donc avec une conversation type : "la peine de mort ça ne sert à rien, regardez les USA, ils ont la peine de mort mais ça n'empêche pas un taux de criminalité élevé".

C'est tout à fait exact. Cependant on est en présence d'un certain système de peine de mort. Afin de faire contrepoids, on peut aussi s'intéresser à un autre Etat autorisant la peine de mort : Le Japon. Et la donne n'est évidemment pas du tout la même puisque le Japon est l'un des pays avec le plus faible taux de criminalité au monde (et pour y être allé et avoir vu certaines pratiques de mes yeux, je peux vous assurer que ce faible taux de criminalité est tout a fait vérifié et mérité).

On se trouve donc ici dans un Etat où la peine de mort est une sanction légale et dont le taux de criminalité est très faible. Preuve donc qu'il existe un "autre système" de peine de mort, qui lui fonctionnerait.

En conclusion, je dirais donc que la peine de mort est tout a fait envisageable en tant que sanction, qu'à mon sens elle est préférable sur tous les points à un emprisonnement à perpétuité mais que la société ne peut se reposer uniquement sur cette peine de mort afin de garantir sa sécurité.

Par **Murphys**, le **21/10/2007** à **12:29**

[quote:utn0t0qh]Tout homme a droit à la vie.

Comme de grands orateurs ont pu le dire en leur temps : "L'abolition de la peine de mort ? Que messieurs les assassins commencent !"

[/quote:utn0t0qh]

Première idée intéressante: ne pas appliquer des principes fondamentaux à ceux qui ne les respectent pas. Je n'ose imaginer les conséquences si on appliquait ça.

[quote:utn0t0qh]Un des grands problèmes lié à la peine de mort se trouve là : est-il humainement concevable d'oter la vie d'une personne en guise de sanction d'un crime ? Les avis divergent : d'un côté on a la réponse affirmative "oui ce n'est que justice pour la victime d'un meurtre que de condamner son agresseur" et de l'autre " non, la société doit être au dessus de ce genre de pratique et doit préserver à tout pris la vie de chaque être humain en vertu d'une quelconque notion humanitaire".

[/quote:utn0t0qh]

La question serait plutôt : "Sommes nous humanistes ou non?"

[quote:utn0t0qh]D'un point de vue plus pragmatique, il faut mentionner qu'un prisonnier est alors pris en charge par l'état. A chaque prisonnier correspond alors une certaine place en prison, ainsi qu'un certain montant en terme de dépense. On pourrait alors penser qu'en tuant un criminel aujourd'hui, on s'épargne toutes les dépenses liées à son entretien pendant l'attente de sa mort.

Voilà donc à mon sens les avantages de la peine de mort :

- protection de la société
- châtiment d'un crime "grave" et répété
- économie de moyens

[/quote:utn0t0qh]

Je suis curieux de voir les sommes colossales (sans doute plus que les exonérations fiscales pour les plus riches comme quoi l'argent on le trouve là où on a envi de le trouver.) que notre pays "en faillite" pourraient économiser en tuant tout les prisonniers dont les crimes tomberait sous le coup de la peine de mort lorsque celle-ci existait encore.

[quote:utn0t0qh]Exemple phare cité à toutes les sauces : les Etats Unis. [/quote:utn0t0qh]

C'est normal, ce pays (dans de nombreux états) la pratique sans sourciller (sauf récemment) et la criminalité (homicide volontaires) y est supérieur à ce qui peut se voir n'importe où. La peine de mort ne dissuade apparemment pas. Il faut donc plus y voir un phénomène sociologique (par ex: un jeune de 11 ans a déjà vu en moyenne 8.000 meurtre à la télé)

[quote:utn0t0qh]Afin de faire contrepoids, on peut aussi s'intéresser à un autre Etat autorisant la peine de mort : Le Japon. Et la donne n'est évidemment pas du tout la même puisque le Japon est l'un des pays avec le plus faible taux de criminalité au monde (et pour y être allé et avoir vu certaines pratiques de mes yeux, je peux vous assurer que ce faible taux de criminalité est tout a fait vérifié et mérité).

On se trouve donc ici dans un Etat où la peine de mort est une sanction légale et dont le taux de criminalité est très faible. Preuve donc qu'il existe un "autre système" de peine de mort, qui lui fonctionnerait.

[/quote:utn0t0qh]

Même réponse que pour les USA, je ne sais pas si la faible criminalité de sang est causé par la peur irrépréhensible de la corde au cul ou si il faut y voir un aspect sociologique de plus grand respect du groupe que dans nos sociétés occidentales.

==>[url:utn0t0qh]http://www.erudit.org/revue/crimino/1981/v14/n1/017130ar.pdf[/url:utn0t0qh]

Après bien sûr j'ai un avis partisan ayant toujours été contre.

Par **jeremyzed**, le **30/10/2007** à **09:35**

[quote:2yl86426]Afin de faire contrepoids, on peut aussi s'intéresser à un autre Etat autorisant la peine de mort : Le Japon. Et la donne n'est évidemment pas du tout la même puisque le Japon est l'un des pays avec le plus faible taux de criminalité au monde (et pour y être allé et avoir vu certaines pratiques de mes yeux, je peux vous assurer que ce faible taux de criminalité est tout à fait vérifié et mérité).

On se trouve donc ici dans un Etat où la peine de mort est une sanction légale et dont le taux de criminalité est très faible. Preuve donc qu'il existe un "autre système" de peine de mort, qui lui fonctionnerait.

[/quote:2yl86426]

Ca n'a rien à voir avec la sanction. au état unis si le taux de criminalité est si élevé c'est à cause du second amendement ! il est plus facile de tuer quelqu'un au état unis qu'au japon, le problème est là c'est tout, c'est pas une question de sanction.

Par **fan**, le **31/10/2007** à **01:46**

:cry:

lilyth03, si c'était ton enfant que l'on ai tué et violé aurais-tu la même réaction ? Image not found or type unknown

Par **Morsula**, le **31/10/2007** à **11:53**

C'est normal d'éprouver un sentiment de haine très profonde dans ce genre de cas, mais je pense qu'il faut dépasser ce stade animal et penser comme un humain. La mort de celui qui a pris la vie d'un autre ne la rendra pas. C'est un crime monstrueux de tuer, c'est impardonnable mais selon moi ça ne justifie pas qu'on se répète en barbarie en tuant le coupable.

Par **Superboy**, le **31/10/2007** à **12:38**

Quelqu'un a parlé du Japon et ce pays se dirige vers la voie de l'abolition. Après c'est toujours le même argument qu'on oppose ; si c'était ton enfant aurais-tu la même réaction.

Evidemment non mais Si on commence a appliquer le droit en fonction des victimes, il y aurait des peines de mort tous les jours. La peine la plus élevée à la Revolution était de 24 ans de prison, jusqu'à la Terreur et autres dérives évidemment. Tout ça pour dire que l'on vit dans une société d'image, qui fait appel à l'émotif et qui appelle une réaction immédiate. En effet, imaginez la réaction si un homme politique proposerait une peine max de prison en France de 24 ans..(Au Portugal, la peine max est de 30 ans)

Par **Katharina**, le **31/10/2007** à **17:04**

[quote="fanouchka";ecdcqitb]lilyth03, si c'était ton enfant que l'on ai tué et violé aurais-tu la

même réaction ? [quote:ecdcqitb]

Vivre en prison est une souffrance bien pire que mourir et ne plus pouvoir méditer sur l'acte commis ni pouvoir en ressentir les conséquences.

Par **Camille**, le **31/10/2007** à **18:39**

Bonjour,

Juste une petite observation perso au passage :

Aux États-unis, où la peine de mort existe, la criminalité y est loin d'être faible et ça n'a pas beaucoup l'air de s'améliorer.

Au Japon, où la peine de mort existe, la criminalité y est relativement faible et est plutôt stable.

En France, où la peine de mort n'existe plus depuis quelques temps, la criminalité y est loin d'être faible et ça n'a pas forcément beaucoup l'air de s'améliorer. Mais on n'a pas non plus assisté à une explosion de la criminalité (en tout cas, celle qui était punie de la peine de mort). Comme dans aucun des pays après qu'il ait aboli (récemment) la peine de mort.

En Suisse (et dans pas mal d'autres pays), où la peine de mort n'existe plus depuis belle lurette, la criminalité y est très faible et très stable.

Par **amphi-bien**, le **31/10/2007** à **18:57**

personnellement ce genre de débats engagés m'ennuient....

pourquoi ne pas faire un compromis??

genre on tue le criminel le lundi ,mardi ,mercredi et on le laisse en prison le vendredi ,samedi,dimanche (le jeudi on le réscussite)

Par **Camille**, le **01/11/2007** à **14:46**

Bonjour,
Bien d'accord !

Question mise en application de ce principe, c'est encore l'étape du jeudi qui pose quelques petits problèmes de mises au point (purement techniques !)(apparemment, ça aurait déjà marché une fois, mais on a paumé la fiche de procédure)(faut dire que, gravée à la plume d'oie sur un parchemin, ça n'a pas facilité la conservation du document et on a oublié de faire des photocopies, à l'époque...)

:roll:

Image not found or type unknown

Par **amphi-bien**, le **02/11/2007** à **12:37**

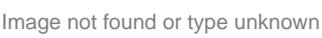
oui, certains auteurs proposent l'utilisation de clones pour exécuter et emprisonner les criminels perpétuellement afin d'éviter la phase complexe de réssucitation.

certaines proposent de compléter l'aticle 121-7 du code pénal sur la complicité par l'alinéa suivant :

"De meme, est puni comme l'auteur de l'infraction le clone de celui-ci sauf s'il connait laurence boccolini"

Par **Camille**, le **02/11/2007** à **15:05**

Bjr,
[quote="amphi-bien":18iqxxv2]
sauf s'il connait laurence boccolini"/[quote:18iqxxv2]
Sûr de ça ? Et si le clone fait semblant de la connaître ? Hum ? :))

Et si ça se passe dans 200 ans, on la ressuscite pour vérifier ? 

:roll:

(remarquez, d'ici là, on aura peut-être retrouvé le papelard...) 

Par **lilyth03**, le **24/11/2007** à **15:22**

Je persiste et signe , si c'était mon enfant qui était violé et tué , je réclamerai à corps et à cris que le coupable soit puni. Mais pas tué . Je crois que je ne voudrai pas m'abaisser à son niveau .

C'est facile de réclamer la mort ...

Et puis comme je l'ai dit , je crois que je penserai aux enfants , à la famille , aux parents de cette personne .On appelle juste ça de l'empathie...

Par **owned**, le **05/11/2008** à **17:57**

Comment peut-on encore être de nos jours pour la peine de mort?

Par **Yann**, le **05/11/2008** à **18:51**

Bah je crois qu'il suffit de lire toutes les pages précédentes pour avoir une réponse.

Par **owned**, le **05/11/2008** à **21:33**

J'appelle ça une aberration pas une réponse.

Par **Thibault**, le **05/11/2008** à **21:55**

Personnellement, je suis contre la peine de mort.

Le fait est que, déjà, on ne peut pas infliger à un individu quelque chose qu'on lui reproche.

La peine vise à réinsérer l'individu, ce sont les positivistes qui prônent la peine de mort, sous prétexte que l'individu qui a tué est pourri et ne peut qu'être éliminé.

Il faudrait envisager les pervers sexuels et compagnie sous l'angle de maladies (pas toujours certes, mais dans un certain nombre de cas), et essayer de les soigner.

La peine de mort est une sorte de vengeance, mais est-on vraiment content une fois qu'on a tué un individu ? C'est comme après un enterrement: c'est fait, maintenant il faut se reconstruire.

Evidemment, c'est tentant de se dire que quelqu'un n'est pas amendable, ne deviendra jamais "bon", moi-même, mon doigt a vibré quelques instants avant de répondre au sondage et de cliquer sur mon choix, mais ... ce n'est pas possible.

Cet été, un ami qui était en vélo s'est fait renverser par deux jeunes en voiture, qui roulaient trop vite; il n'y a pas survécu. Voudrais-je donc la peine de mort ? Non. Je ne crie même pas à une justice "extra sévère" comme on voit souvent dans les journaux des scènes d'hystéries

collectives au sortir des tribunaux. Justice doit être faite, simplement.
Il faut se garder de cette tentation de se débarrasser de l'autre, pourtant si... facile, si justifiée, si tentante.

Par **pipou**, le **06/11/2008** à **06:28**

:D

moi je suis pour la punition intensive ! Image not found or type unknown

croupir le reste de ses jours en prison c'est mieux que d'être "libéré" par la mort ! bah oué hein, faut les laisser seuls, isolés, à réfléchir sur ce qu'ils ont fait, les laisser vivre une vie qui n'a pas de sens, une vie sans vie. En fait, faudrait même leur donner de la torture mentale pour les rendre fous !

Par **Yann**, le **06/11/2008** à **10:15**

[quote="owned":118nf9li]J'appelle ça une aberration pas une réponse.[/quote:118nf9li]
Et moi je trouve abérant de ne pas respecter un point de vu différent sur de tels sujets.
J'estime personnellement qu'il y a un certain nombre de sujets sur lesquels il n'y a pas de solution miracle et pour ces sujets une solution n'est pas réellement meilleure que l'autre. La peine de mort fait parti de ces sujets.

J'entends les arguments contre la peine de mort et je suis assez d'accord avec la majorité d'entre eux. Cependant, pour l'essentiel il s'agit d'aguments humanistes, reprennant de très belles théories, mais qui manquent de pragmatisme.

Quoiqu'il en soit, c'est une question de point de vue. Je demanderai juste à chacun de respecter un peu plus l'opinion adverse, car il n'arrivera pas à le convaincre de changer.

Par **Thibault**, le **06/11/2008** à **10:49**

Je ne trouve pas qu'il soit pragmatique de mettre à mort certains délinquants, même pour de graves crimes.

Je pense même que c'en est, par opposition, un manque total, de recul et de prise de distance par rapport à la réaction première que peut susciter un viol, assassinat etc.

Par **owned**, le **06/11/2008** à **15:42**

[quote="Yann":3n236zuk][quote="owned":3n236zuk]J'appelle ça une aberration pas une réponse.[/quote:3n236zuk]

Je demanderai juste à chacun de respecter un peu plus l'opinion adverse, car il n'arrivera pas à le convaincre de changer.[/quote:3n236zuk]

Et bien dans ce cas, quel est le but de faire des débats et autres discussions ? Autant rester sur ses positions et se taire.

Après, je ne fais pas partie des "pragmatiques" meurtriers, et je ne comprend pas comment des individus qui sont censés avoir un certain degré d'intelligence et une certaine connaissance des droits de l'homme puisse y croire. Je tombe de haut, c'est tout, je n'impose pas mon point de vue, je le montre.

Par **Yann**, le **06/11/2008** à **16:08**

Tu sous entends que je suis un gros crétin parce que je suis pas d'accord avec toi sur ce sujet. Alors excuse moi, c'est vrai que je suis loin d'être génial et je te félicite pour tes capacités intellectuelles hors du commun qui te permettent d'affirmer que toute personne en

désaccord avec toi ne peut que se tromper. Image not found or type unknown

Mes arguments ne sont peut-être pas les meilleurs, mais peu m'importe. Quoiqu'il en soit, mets de l'eau dans ton vin et respire un coup. Dans le cas contraire t'as pas fini de tomber de haut. La culture et la formation juridique n'ont rien à voir là dedans, c'est une question de point de vue c'est tout. En tout temps tu trouveras de brillants esprits pour soutenir l'une et l'autre cause.

Par **Katharina**, le **06/11/2008** à **20:42**

Je suis de l'avis de Yann, Owned ce n'est pas parce que les autres ne pensent pas comme toi qu'ils ont tort.

Chacun a son opinion, et il faut respecter celle des autres, même si c'est en total désaccord avec ce que l'on pense.

L'intérêt d'un débat est de faire part de son opinion en argumentant, pas de dire moi j'ai raison l'autre tort et parce qu'il ne pense pas comme moi il est bête.

Par **Alexielios**, le **06/11/2008** à **22:40**

Moi, je suis d'accord avec pipou... Tout du moins en parti.

Pourquoi y'a plus de travaux forcé et autres? D'un point de vue purement financier, la peine de mort réglerait des problèmes, c'est vrai... Mais je ne suis pas aussi basement matérialiste,

donc pour ce cas, les travaux forcés, ce serait pas mal

:wink:

Image not found or type unknown

Pour le reste, je pense que la prison est sans doute pire que la mort. Et puis la mort, c'est plutôt du genre définitif... Si y'a erreur, pas moyen de revenir en arrière, même si on fait le plus attention possible dans les condamnations.

Par contre, il faudrait que la peine de prison soit totalement appliqué dans certains cas : 30 ans, c'est 30 ans, y'a pas de libération pour bonne conduite... Peut être si on prend perpétuité, au bout d'un certain nombre d'années, les relâcher (si bonne conduite).

Dans le cas des violeurs récidivistes, voir multi récidivistes, j'étais avant pour la peine de mort, mais uniquement dans ce cas. Maintenant, la castration chimique, ça règle le problème non?

Tout ça pour dire que la peine de mort, on peut faire sans... C'est un peu enfantin comme

façon de dire, mais bon  Je suis du genre à croire que quelqu'un peut se racheter une conduite mais il doit quand même payer pour ce qu'il a fait d'abord, et y'a quand même un certain respect de la vie. Pour reprendre ce qui était dit plus haut, si ça concerne un proche, on sera contre la peine de mort, mais si c'est un meurtrier sanguinaire, on sera pour

Image not found or type unknown

Après, que les personnes soient pour ou contre la peine de mort, c'est un point de vue... C'est le même type de débat que l'euthanasie : le genre de débat où c'est très dur de prendre position car [b:2lf3myxk]chaque cas est unique[/b:2lf3myxk].

Par **jeremyzed**, le **07/11/2008** à **01:58**

je comprends pas ceux qui sont contre ! Une bonne petite peine de mort a l ancienne ca peut pas leur faire de mal voyons...

Par **fan**, le **07/11/2008** à **03:36**

ça serait une consolation pour les parents dont l'enfant est décédé suite à un viol.

Par **Yann**, le **07/11/2008** à **06:15**

[quote="jeremyzed":3j7e0pij]je comprends pas ceux qui sont contre ! Une bonne petite peine de mort a l ancienne ca peut pas leur faire de mal voyons...[/quote:3j7e0pij]

:twisted:

Ouais, à condition d'avoir fait précédé ça d'une bonne vieille séance de torture Image not found or type unknown

Par **jeremyzed**, le **07/11/2008** à **13:18**

Ouai sinon ca vaut pas le coup, autant en profiter un maximum.

Par **pipou**, le **07/11/2008** à **15:25**

voui, c'est une solution d'écarteler un homme, de lui chatouiller les orteils avec une plume, tout en le plongeant dans une marre géante d'eau bouillante infestée de pirhanas et

d'anguilles électriques Image not found or type unknown

Après avoir lu "Le dernier jour d'un condamné à mort" de Victor Hugo, mon point de vue sur la peine de mort a cessé net, et depuis, j'opte pour la torture mentale comme faire des hologrammes du spectre de la victime que l'assassin a tué, qui vient le hanter partout dans sa chambre ...

Bon, j'avoue, c'est irréalisable, et j'ai des idées très "livresques" voir "filmique", mais j'ai vu à

la télé comme ça rendait fou les prisonniers, ça doit être pas mal de faire ça du coup Image not found or type unknown

Par **Thibault**, le **07/11/2008** à **16:45**

Une consolation ? Je suis atterré. Une consolation assez bonne pour consoler des crétins, oui. Il existe beaucoup de peines; je m'éloigne temporairement de la peine de mort, pour dire que depuis toujours je pense à une qui me semble très bonne, surtout pour les mineurs et/ou jeunes délinquants: quelques semaines ou mois passés dans un régiment, c'est très formateur je pense.

Prendre des habitudes de vie, des principes, et se faire mater un peu, ça ne fait pas de mal. ;)

Image not found or type unknown

Par **Yann**, le **07/11/2008** à **17:28**

[quote="Thibault":2huo0ssp]Prendre des habitudes de vie, des principes, et se faire mater un

;)

peu, ça ne fait pas de mal. Image not found [quote:2huo0ssp]

Je suis d'accord, c'est une solution qui devrait être utilisée, notamment pour les jeunes qui manquent de repères stables dans leurs milieux ordinaires. Il me semble que c'est très utilisé aux Etats-Unis.

Toutefois, je ne pense pas que ce soit utilisable pour le type de criminels à qui je destine la peine de mort.

Par **NinjaTune**, le **09/11/2008** à **21:03**

[quote="Yann":22wjwq90][quote="owned":22wjwq90]J'appelle ça une aberration pas une réponse.[/quote:22wjwq90]

Et moi je trouve abérant de ne pas respecter un point de vu différent sur de tels sujets. J'estime personnellement qu'il y a un certain nombre de sujets sur lesquels il n'y a pas de solution miracle et pour ces sujets une solution n'est pas réellement meilleure que l'autre. La peine de mort fait parti de ces sujets.

J'entends les arguments contre la peine de mort et je suis assez d'accord avec la majorité d'entre eux. Cependant, pour l'essentiel il s'agit d'arguments humanistes, reprennant de très belles théories, mais qui manquent de pragmatisme.

Quoiqu'il en soit, c'est une question de point de vue. Je demanderai juste à chacun de respecter un peu plus l'opinion adverse, car il n'arrivera pas à le convaincre de changer.[/quote:22wjwq90]

Question de point de vue...soit...mais y a-t-il des points de vue objectivement mauvais??ou objectivement bon??Y-a-t-il véritablement une culture objective???...débat quasi-insoluble...surtout pour ceux qui soutiennent le contraire...

Toutes les idées ne se valent pas,et sans trop m'approcher du point Godwin,on peut considerer que la philosphie nazi,raciste est mauvaise. En élargissant le champ d'idée "mauvais" on peut,effectivement considérer qu'il existe,comme vous le dites,des argument humanistes,qui sont,sans doute, objectivement "bon"...Et de ce champ d'idées est exclu les atteintes à l'intégrité physique de l'être humain,et ce,en toutes circonstances...

Voltaire disait ainsi "Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites mais je me battrais pour que vous puissiez le dire"...soit...Cependant il ne s'agit pas ici de tomber dans la tyrannie intellectuelle en disant que la peine de mort est objectivement mauvaise...dans tous les cas.

Par **owned**, le **03/12/2008** à **21:38**

Je vois pas en quoi la mort de celui qui a même violé mon enfant est une solution, une victoire...

Le rendre bon, lui faire découvrir ses torts, changer ses habitudes le ramener dans le droit chemin en sont une.

Par **406**, le **08/12/2008** à **14:27**

le problème de la peine de mort, c'est que si "le méchant" tue sans le vouloir une personne, se retrouve coincé dans une impasse et sait qu'il risque la peine de mort alors il n'a plus rien à perdre. qu'importe combien de personne lui bloquant la route (ou qui connaissent son visage),

il faudra tuer si c'est sa seule façon d'échapper à la peine de mort.... Image not found or type unknown

Par **levosgien**, le **29/12/2009** à **13:13**

Bonjour,

Pour réactualiser le débat même si ma pensée recouvre peu ou prou ce qui a pu être dit antérieurement, je ne suis dans certains cas pour la peine de mort à condition d'être certain de la culpabilité de la personne.

A ce titre, elle ne devrait être possible que pour les crimes dont il est possible de rapporter une preuve scientifique comme l'ADN avec à chaque fois une contre-expertise.

Toutefois, il faudrait modifier la constitution car l'interdiction de la peine de mort est un principe constitutionnel, de même elle est proscrite par la convention européenne des droits de l'homme.

Par **mathou**, le **29/12/2009** à **13:19**

Pour continuer dans ce sens :

[http://actu.orange.fr/monde/la-chine-a- ... 66273.html](http://actu.orange.fr/monde/la-chine-a-...66273.html)